

Combattre l'extrémisme de droite: mesures efficaces et instruments de travail à l'intention des communes

Une publication du Service de lutte contre le racisme



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat général SG-DFI
Service de lutte contre le racisme SLR

Textes

Miryam Eser Davolio, Matthias Drilling
Thomas Widmer, Christian Hirschi

Rédaction

Judith Stofer

Conception

Rohner & Brechtbühl

Traduction

Stéphane Rigault

Editeur

Département fédéral de l'intérieur
Secrétariat général
Service de lutte contre le racisme
CH-3003 Berne
ara@gs-edi.admin.ch
www.edi.admin.ch/ara

Le contenu de cette brochure se fonde sur des travaux de recherche qui ont été menés dans le cadre du PNR 40+ «L'extrémisme de droite: les causes et les contre-mesures». Avec cette publication, le Service de lutte contre le racisme veut rendre les résultats de recherche accessibles à un plus large public. Les opinions et les recommandations émises ne reflètent pas forcément celles du Service.

Table des matières

2 Introduction

Partie 1

5 **Comment les communes peuvent-elles procéder face à l'extrémisme de droite?**

Évaluation des interventions et lignes directrices pour leur exécution

7 **Les lignes directrices**

17 **Résultats obtenus dans neuf communes**

17 Attitude des communes face aux incidents d'extrême droite

20 Problématique

22 Médias et pression

23 Maillage et exécution des mesures

24 Effets des mesures

26 Mobilisation

28 Réflexions complémentaires

31 **Résultats dans sept autres communes**

39 Durabilité des interventions

42 **Adresses utiles**

52 **Per saperne di più**

Partie 2

55 **Guide d'évaluation des mesures de lutte contre l'extrémisme de droite**

57 **Évaluation: types, objets et questions**

59 **Critères d'appréciation**

60 **Exigences en matière d'évaluation**

61 **Les six étapes d'un processus d'évaluation**

69 **Indications complémentaires**

69 Bases légales

69 Convention écrite

70 Gestion de l'évaluation

71 Personnel

72 Finances

74 **Pour en savoir plus**

80 **Adresses des chercheurs**

Introduction

Les Programmes nationaux de recherche (PNR) sont destinés à fournir des contributions scientifiquement fondées à la résolution de problèmes urgents d'importance nationale. Ils font l'objet d'appel à propositions de projets.

Le PNR 40+ «Extrémisme de droite – causes et contre-mesures» a été mis en place par le Conseil fédéral à la demande du groupe de travail interdépartemental Extrémisme de droite du DFJP. Il est financé à hauteur de quatre millions de francs pour une durée de trois ans. Il permettra d'en savoir plus sur les origines, les formes d'expression, la propagation des activités et des idées d'extrême droite ainsi que sur le contexte social de l'extrémisme de droite en Suisse. L'un des principaux objectifs de ce programme est de créer les bases de stratégies d'avenir consacrées à la gestion de l'extrémisme de droite, notamment aux niveaux communal et cantonal. A cet effet, les projets de recherche qui ont notamment pour but d'assurer le suivi et l'évaluation de programmes de prévention et d'intervention dans ce domaine sont particulièrement encouragés.

Les projets seront achevés fin 2007. La recherche aura ainsi comblé de nombreuses lacunes et les conclusions des travaux seront divulguées dans des publications scientifiques et lors de séminaires. Il s'agira, dès lors, de mettre les principaux résultats en pratique.

Dans la présente brochure, le service de lutte contre le racisme résume deux études sur l'effet des interventions et des mesures de lutte contre l'extrémisme de droite. Les deux articles s'adressent aux personnes qui sont confrontées à la problématique de l'extrémisme de droite dans leur travail quotidien au niveau communal.

Quelles sont les possibilités en matière de travail social qui permettent d'agir efficacement contre l'extrémisme de droite, notamment à l'échelle des collectivités publiques et du «coaching» des supporters?

C'est la question que se sont posée Miryam Eser Davolio et Matthias Drilling de la Hochschule für Soziale Arbeit der Fachhochschule Nordwestschweiz. Ils ont condensé les résultats de leurs travaux dans quatorze lignes directrices, sous une forme concise et compréhensible. La lecture du chapitre «Les lignes directrices» de la présente brochure suffit pour pouvoir mettre sur pied des mesures efficaces de lutte contre la violence d'extrême droite dans les communes. Mais nous recommandons vivement à tous ceux que le sujet intéresse de lire également les chapitres «Résultats obtenus dans neuf communes» et «Résultats dans sept autres communes»).

*Les mesures de lutte contre l'extrémisme de droite n'ont pas une longue tradition en Suisse; cette remarque est encore plus vraie pour **l'évaluation de ce genre de mesures**. Les expériences ponctuelles faites dans la lutte contre l'extrémisme de droite sont en revanche nombreuses. Il n'existe toutefois aucun état des lieux systématique ni aucune évaluation fondée. C'est cette lacune qu'ont voulu combler les chercheurs Thomas Widmer et Christian Hirschi, de l'Institut de sciences politiques de l'Université de Zurich, en élaborant un instrument de travail – un guide d'évaluation des mesures de lutte contre l'extrémisme de droite – visant à faciliter une évaluation fondée de ces mesures. Ils ont réduit les résultats de leurs travaux de recherche à un dénominateur et les ont condensés en six étapes. Elles figurent au chapitre «Les six étapes d'un processus d'évaluation» de cette brochure. Comme nous l'avons dit plus haut: en lire plus ne saurait nuire.*

Le service de lutte contre le racisme publiera par ailleurs deux autres brochures. La première résume les résultats de trois études consacrées aux auteurs et aux victimes ainsi qu'aux militants de l'extrême droite qui désirent quitter ce milieu. L'autre présentera des mesures didactiques dans le domaine scolaire.

Michele Galizia

Service de lutte contre le racisme

Partie 1

Miryam Eser Davolio et Matthias Drilling

Comment les communes peuvent-elles procéder face à l'extrémisme de droite?

Évaluation des interventions et lignes directrices pour leur exécution

L'extrémisme de droite, tel qu'il se présente en Suisse, est d'abord un phénomène des campagnes et des villes de petite taille. Certes, les grandes villes servent souvent de cadre aux confrontations et aux manifestations, mais celles-ci impliquent moins des scènes ou des groupements locaux que des extrémistes venant d'ailleurs. Si les grandes villes peuvent se prévaloir des expériences qu'elles ont faites dans des interventions, contre la violence des jeunes par exemple, les petites villes et les villes moyennes confrontées à l'extrémisme de droite ne disposent souvent ni de ressources financières et humaines suffisantes, ni du savoir-faire nécessaire.

Dans le même temps, ces communes de petite et moyenne taille sont souvent abandonnées à elles-mêmes face à leurs problèmes, car les interventions à l'échelle nationale se limitent à la protection de l'État. Seuls quatre cantons (BS/BL, LU, OW) disposent de leur propre service spécialisé dans l'extrémisme de droite. Les communes ont toutefois la possibilité de demander un soutien financier du Fonds fédéral de lutte contre le racisme pour des projets et des interventions. Cette situation a entraîné l'arrivée de toute une série de prestataires privés ou semi-privés d'interventions contre l'extrémisme de droite et la violence des jeunes.

Lutter contre l'extrémisme de droite. Comment peut-on mobiliser efficacement les citoyens des communes, autrement dit la société civile, contre l'extrémisme de droite et pour une coexistence dans la tolérance? Est-il possible d'obtenir un recul durable de l'extrémisme de droite par des mesures appropriées? Ces questions ont été au cœur de l'étude réalisée dans le cadre du programme du Fonds national suisse PNR 40+ «Extrémisme de droite: causes et contre-mesures» sous le titre «Travail social et extrémisme de droite – Évaluation des interventions et élaboration de lignes directrices».

Les résultats de ces travaux ont permis de tirer des conclusions sur le succès d'interventions prometteuses dans la lutte contre l'extrémisme de droite sous la forme de **quatorze lignes directrices**. Nous avons passé au crible seize communes de Suisse alémanique et de Suisse romande qui avaient pris des mesures contre l'extrémisme de droite, la xénophobie et la violence des jeunes entre 2003 et fin 2006. Nous recommandons aux intéressés de lire les chapitres «Résultats obtenus dans neuf communes» et «Résultats dans sept autres communes» pour mieux comprendre ces **quatorze lignes directrices**, qui traitent du contexte et des facteurs de succès des interventions.

Les lignes directrices

Nous tenons à signaler, pour commencer, que les interventions contre l'extrémisme de droite évoluent dans un cadre normatif et doivent être légitimées. En d'autres termes, il faut d'abord mener un débat sur les valeurs avec les acteurs locaux des milieux politique, administratif, policier, scolaire, social et éducatif. Les questions à se poser sont les suivantes:

- Qu'entend-on par extrémisme de droite, quels sont les phénomènes visés au niveau des jeunes et à celui des adultes?
- Où commence l'extrémisme de droite et qu'est-ce qui est condamnable? Quelles sont les valeurs combattues par l'extrémisme de droite? Quelles sont celles défendues par les acteurs des communes?
- En quoi l'extrémisme de droite et l'extrémisme de gauche sont-ils comparables? Quelles formes d'extrémisme sont rejetées? Dans quelle mesure les deux extrémismes se distinguent-ils au plan des valeurs?
- Qu'en est-il de l'extrémisme de droite par rapport à la violence des jeunes à l'échelon local? Existe-t-il de fortes polarisations entre les jeunes? Quelles sont les formes de violence (subtile, physique) utilisées?
- Le monde adulte est-il lui aussi partagé dans certains domaines (politique–socioéconomique / Suisses–étrangers / nouveaux venus–anciens)? Y a-t-il absence de contacts, ignorance, non-association, manque de disposition à intégrer les minorités dans la commune?

L'élément fondamental, dans l'attitude à adopter face aux incidents dus à l'extrême droite, est de négocier et trouver un front commun, ce qui prend du temps. Sans ce processus, les quatorze lignes directrices pourraient être ressenties comme «manipulatrices», car elles fournissent les armes d'un «combat politique». Mais tel n'est pas leur but. Les lignes directrices doivent plutôt rendre la société civile locale capable de développer le potentiel démocratique et intégratif d'une commune, afin de contrer efficacement la violence, la polarisation et l'exclusion.

Ligne directrice 1: thématiser l'extrémisme de droite

La question de l'extrémisme de droite doit être abordée progressivement, selon la situation régnant initialement dans la commune: on peut, dans un premier temps, placer le problème de la violence au premier plan avant d'aborder, dans un second temps, c'est-à-dire une fois que l'intervention dispose d'une base suffisamment large aux plans politique et humain, le thème de l'extrémisme de droite. Le groupe de travail chargé de la problématique de l'extrémisme de droite doit être **bien accepté** par la population. Des déclarations indiquant d'autres voies d'action, formulées de manière active, telles que «Stop à la violence – Il y a des

limites!», «Opération courage» ou «disCrime» peuvent «parler» aux acteurs politiques de tous bords.

Ligne directrice 2: utiliser les médias

Dans les seize communes que nous avons examinées, l'écho dans les médias – surtout nationaux – a été décisif dans l'inscription à l'agenda politique du problème de l'extrémisme de droite. Les comptes rendus des médias ont été ressentis comme pénibles et nuisibles à l'image de la commune, mais ils ont aussi été décrits ultérieurement comme utiles au processus de prise de conscience. Les médias ont donc joué le **rôle de catalyseur**.

Les médias – surtout locaux cette fois – ont également joué un rôle important dans l'exécution des mesures de lutte contre l'extrémisme de droite, en soutenant le **travail de relations publiques** autour de l'intervention et en la faisant connaître à la population. Cela dit, les médias peuvent être contreproductifs quand ils déforment la réalité ou offrent une plateforme aux acteurs d'extrême droite.

Ligne directrice 3: recueillir un consensus et un large soutien politique

Les interventions présupposent que les problèmes ont été soigneusement analysés: potentiels et acteurs d'une commune, points d'ancrage possibles pour le maillage, degré et nature des phénomènes d'extrême droite et leur superposition avec d'autres problèmes. Pour que la confrontation avec l'extrémisme de droite s'entende comme un travail de longue haleine, il faut une véritable prise de conscience au niveau de la commune et de ses responsables. Cette prise de conscience ne se fait généralement que quand la population a peur ou que l'image de la commune souffre.

Il est recommandé de recourir à des experts pour mettre au point une représentation commune de la signification des problèmes et de leur suppression. Il y a également lieu de mener un **débat sur les valeurs**, sur les raisons pour lesquelles il faut lutter contre l'extrémisme de droite (violence, idéologie xénophobe) et défendre certaines valeurs (tolérance, démocratie, coexistence pacifique). Ce débat offre souvent l'occasion d'aborder aussi des thèmes tels qu'extrémisme de gauche, coexistence de différentes cultures dans une commune, xénophobie et racisme. Quand les problèmes sont discutés à grande échelle, cela peut faire naître un consensus sur une éventuelle intervention.

Les interventions n’ont un effet que quand les responsables de la commune forment une **«large coalition»** (tous bords politiques confondus) et que les plus conservateurs soutiennent également les mesures. C’est le seul moyen de rendre l’intervention crédible et digne de soutien aux yeux de tous les groupes de population.

Les interventions contre l’extrémisme de droite se situent au «centre» en ce sens qu’elles se fondent sur des valeurs démocratiques fondamentales comme la tolérance, la paix et la dignité humaine. S’il faut parfois beaucoup de temps et d’efforts pour obtenir une large base politique, il vaut la peine d’investir ce temps et ces efforts pour exercer une influence positive sur l’intervention et ses effets. Lorsqu’une intervention peut être «gauchisée» ou associée à des personnalités peu connues, son potentiel ne peut se déployer. Cette remarque vaut en particulier pour les communes où règne un climat politique d’agressivité. Dans ces cas, il peut s’avérer utile d’associer des services cantonaux spécialisés ou des experts jouissant d’une grande notoriété, susceptibles de légitimer l’intervention.

Ligne directrice 4: aborder l’extrémisme de droite en fonction du contexte

L’engagement de tous les acteurs d’une commune, issus de tous les milieux (politique, scolaire, policier, éducatif, associatif, ecclésiastique) est important. La disposition à collaborer, la fourniture des ressources nécessaires et l’identification à la lutte contre le racisme et l’extrémisme de droite sont des étapes qui présupposent une conscience aiguë des problèmes, conscience qui ne naît souvent que quand les problèmes sont visibles et que l’écho qu’ils produisent dans les médias peut nuire à l’image de la commune. Il faut donc avoir dépassé un **seuil de tolérance** pour obtenir une mobilisation et un maillage aussi importants que possible.

Ligne directrice 5: mettre en place un maillage serré et recourir au soutien d’experts

Pour qu’une intervention produise des effets à grande échelle et qu’un processus puisse être mis en branle, il faut un maillage de tous les acteurs impliqués dans la commune (politique, scolaire, policier, éducatif, ecclésiastique, associatif, commercial ou cantonal), réunis au sein d’un groupe de travail stable. Sa relation étroite avec le parlement communal crée la légitimité nécessaire et garantit l’échange d’informations. La mobilisation des communes contre l’extrémisme de droite est ainsi l’expression du maillage de toutes les forces de la société civile à l’échelon local.

Un processus peut déclencher l'intervention quand l'attitude commune (« nous ne voulons pas de ça ici »), la collaboration étroite des acteurs sur place (« ensemble, nous y arriverons ») et leur mobilisation (« nous tirons à la même corde ») produisent des synergies. Le processus d'apprentissage rend les participants capables d'intervenir seuls par la suite (effet de multiplicateur). L'élément décisif pour la poursuite de l'intervention réside dans l'expérience positive faite par les participants quand ils réussissent à faire reculer l'extrémisme de droite et la violence des jeunes par des mesures et des efforts communs.

Le processus se fait plus complet quand le cadre local de l'intervention est élargi par la collaboration avec des communes voisines et qu'il est ainsi possible d'empêcher une esquivé ou un déplacement de la scène d'extrême droite. Mais inciter les **communes voisines** à coopérer s'est révélé exigeant, voire irréalisable, raison pour laquelle des compromis ont dû être acceptés en matière de soutien financier et personnel. La coordination de l'intervention à grande échelle, à l'intérieur d'une région ou d'un canton, avec d'autres communes à l'actualité brûlante, peut être avantageuse en termes d'échange d'informations et d'expériences.

Le renfort d'experts et d'expertes est nécessaire quand la commune possède peu de connaissances et manque de ressources humaines ou que la problématique posée par l'extrême droite se manifeste de manière très complexe. Les conseils d'experts jouissant d'une grande reconnaissance peuvent être nécessaires dans les interventions soumises à une forte pression côté légitimité, ou quand il faut générer une prise de conscience générale du problème. Le recours à des experts est également recommandé quand des stratégies de confrontation ou de médiation s'imposent. Dans tous les cas, un point de vue extérieur peut aider à procéder à une analyse approfondie des problèmes et à cerner les rapports de cause à effet que les acteurs sur place arrivent difficilement à voir en raison de leur implication.

Ligne directrice 6: mobiliser contre l'extrémisme de droite

Une des difficultés consiste à montrer à une commune que l'extrémisme de droite est un **problème complexe** qu'on ne peut réduire à une simple émanation de la jeunesse, mais qui peut être lié à des préjugés et des processus d'exclusion latents dans la commune. Un second obstacle réside dans le fait qu'une intervention, pour être efficace, nécessite l'**engagement de tous les acteurs importants** et que cet engagement ne peut être délégué à des experts ou à quelques personnes. Quand quelques acteurs bloquent la collaboration, il faut aborder les points de désaccord et en discuter.

Quand il est impossible de supprimer ces blocages, il faut envisager des moyens de les contourner (p. ex. quand un policier municipal ne veut pas s'exposer, il faut

faire appel à la police cantonale), afin de ne pas freiner le processus. Il s'est avéré désavantageux que l'intervention se limite à un **domaine brûlant** comme l'école ou l'éducation des jeunes (p. ex. travail social à l'école). Les interventions ponctuelles ne peuvent guère avoir d'effet à grande échelle, elles n'engendrent aucune pression sociale sur les jeunes d'extrême droite et peuvent même avoir des effets contreproductifs quand elles renforcent la solidarité du groupe et placent les jeunes dans un «rôle de victime». L'absence de maillage rend les intervenants fragiles, les pousse «à gauche», la conséquence étant qu'ils ont moins de possibilités d'agir efficacement contre l'extrémisme de droite.

Ligne directrice 7: associer les acteurs de la commune et la population

Les interventions peuvent échouer quand elles polarisent ou stigmatisent l'extrémisme de droite de telle manière qu'elles aboutissent à une situation où il y a les «bons avertis» d'un côté, les «méchants ignorants» de l'autre. L'important est que la **problématique** soit reconnue et abordée. En d'autres termes, que les raisons d'une orientation ou conviction xénophobe ou extrémiste des jeunes et des adultes ne puissent être tout simplement ignorées ou considérées comme «mauvaises» ou «erronées». Selon les circonstances, il s'agit en fait d'idées préconçues dues à des peurs et à des craintes ou au manque d'expériences positives, qui doivent être prises au sérieux en tant que telles et abordées par une thématization et des activités adéquates (p. ex. des contacts constructifs, des mesures visant à limiter la violence des jeunes).

Les idées préconçues et les attitudes défensives existant dans une commune peuvent également bloquer une intervention, comme la barrière pouvant exister entre policiers et éducateurs. A cet égard, nos partenaires d'interview ont souvent évoqué l'existence d'un processus d'approche fertile né du maillage du groupe de travail, des mesures exécutées ensemble et du soutien réciproque (protection policière pour les éducateurs). Un échange intense d'informations entre policiers et éducateurs permet aussi un large contrôle lors des confrontations entre groupes de jeunes.

Ligne directrice 8: combinaison des stratégies d'intervention

Les interventions qui misent sur une seule stratégie telle qu'information ou désescalade sont trop peu ambitieuses et trop peu durables comparées à celles qui comportent plusieurs hypothèses de travail. Il est recommandé de **combinaison** information, travail des collectivités publiques, médiation, confrontation et désescalade. La problématique de l'extrémisme de droite se présente généralement de

telle manière qu'il faut commencer par informer, en organisant des séances d'information, et déclencher une prise de conscience. À côté de la répression, la médiation et la confrontation permettent d'endiguer l'escalade de la violence. Enfin, l'hypothèse contextuelle (renforcement des minorités, travail des collectivités publiques) thématise les polarisations et les processus d'exclusion qui sont plus profonds au sein de la population. Mais chaque intervention et la succession des différentes étapes doivent être adaptées à la situation spécifique de la commune.

Si l'accent est mis sur une hypothèse, comme l'aide aux victimes ou une manifestation culturelle, le risque est que l'ensemble du projet soit considéré comme peu efficace en raison de son faible écho ou petit groupe cible et qu'il s'ensable. Si au contraire un processus profitable est mis en place avec les acteurs concernés, il n'est pas rare que d'autres activités se développent ensuite, qui peuvent être étendues à d'autres formes de violence (vandalisme, violence familiale). Une fois que l'extrémisme de droite a pu être jugulé, pareille diversification et pareil développement garantissent la subsistance de la disposition à intervenir.

Ligne directrice 9: coordonner les mesures et les activités

Dans les milieux scolaire, éducatif et policier, les stratégies suivantes, associant répression, intervention et prévention, ont fait leurs preuves:

- **Désescalade/Aide aux victimes:** directives claires, comme l'interdiction générale des uniformes à l'école (insignes policiers compris), invitation de la police aux soirées de parents d'élèves et aux séances d'information des élèves, conséquences claires en cas de comportement raciste, d'exclusion ou de violence, création d'antennes et de services d'aide aux victimes, témoignage public de solidarité envers les victimes de violences.
- **Médiation/Confrontation:** convocation des jeunes d'extrême droite et de leurs parents devant une «autorité du village» (p. ex. maire, enseignant, police), énumération des conséquences, renforcement de la répression, médiation entre les groupes de jeunes polarisés, les auteurs des actes et leurs victimes, sensibilisation au courage civil, thématisation de la violence et de la xénophobie.
- **Prévention:** séances d'information avec la police et des experts de l'extrême droite, thématisation de la xénophobie avec les jeunes, rédaction commune d'une charte ou de directives contraignantes, théâtre et autres activités culturelles permettant de thématiser le racisme et l'exclusion, association des jeunes des communes voisines par des projets tels qu'expositions itinérantes, information et sensibilisation par des tables rondes avec les jeunes, offre de loisirs alternatifs, travail avec les jeunes de sexe masculin, travail social à l'école, travail de rue et service jeunesse (police) pour l'observation constante des scènes de jeunes.

- **Renforcement des minorités/travail avec les collectivités publiques:** association des représentants des minorités et amélioration de leur statut par une reconnaissance publique, maillage, activités et rencontres interculturelles, culture scolaire et manifestations culturelles en faveur de la tolérance et de la coexistence pacifique, thématisation de la marginalisation et de l'exclusion, lancement de contre-mesures.

Certaines des mesures peuvent être rattachées à différents niveaux, les intersections doivent être flottantes. Au plan du calendrier de l'intervention aussi, il est judicieux de procéder de manière transversale, c'est-à-dire en combinant répression, médiation et prévention, chacune des interventions pouvant viser différents groupes cibles. Si les mesures répressives visent la scène d'extrême droite, les activités préventives ont pour objet de créer une prise de conscience et de contrer le potentiel de recrutement des jeunes sympathisants.

Ligne directrice 10: prévoir des stratégies durables

Nos évaluations ont montré que la problématique de l'extrémisme de droite a des ramifications dans de nombreux autres domaines d'une commune, qu'elle leur est liée. Nous avons constaté qu'il s'agit d'un sujet de préoccupation durable et que la réflexion le concernant ne s'arrête pas avec la fin des apparitions publiques des extrémistes. Il faut donc que la commune développe une stratégie à long terme. Elle doit aborder les thèmes qui alimentent l'extrémisme de droite, comme la **violence** des jeunes étrangers, la **xénophobie** affichée par la population, les cultures polarisées des jeunes ou les conflits entre les jeunes de gauche et les jeunes de droite. L'appartenance à un groupe d'extrême droite peut offrir une protection, une identification, une distinction et une concordance de pensée et d'action dans les situations tendues («exécuteur de la volonté populaire»). Dans certains cas, on ne peut parler de libre choix, mais de contrainte d'appartenance à un groupe, notamment quand il n'existe pas d'alternative ou de possibilité de refuser cette appartenance.

Il s'agit d'aborder les idées préconçues, la peur de perdre son identité et les facteurs qui renforcent les préjugés dans le cadre d'activités ciblées. Il faut éventuellement chercher des solutions aux problèmes, via une aide à la recherche d'un emploi, des programmes de loisirs ou une médiation. Les conflits existant dans les groupes de jeunes ne peuvent être «effacés» par une simple discussion, car l'intervention ne sera alors pas acceptée ou reconnue au sein du principal groupe cible. Une attitude de rejet implicite de l'intervention peut avoir des effets boomerang, consolidant et renforçant l'acceptation des acteurs d'extrême droite.

Pour atténuer les conflits entre les groupes de jeunes, on peut commencer par les aborder séparément, puis essayer dans un second temps, une fois que des relations suffisamment solides ont été établies, de motiver tous les participants à prendre part à des activités communes. Il est important, ce faisant, que l'intervention repose sur un maillage serré et de larges bases, car on trouve souvent les origines des polarisations entre jeunes dans les processus d'exclusion des adultes.

Ligne directrice 11: augmenter la tendance à signaler et dénoncer les incidents

Le contexte – campagne ou petite ville – engendre des réactions fort différentes, dans la perception publique, selon l'opinion et la sensibilité régnant au sujet de l'extrémisme de droite et de la violence. Car malgré le contrôle exercé par la société dans des structures de petites tailles, cette proximité même peut devenir un facteur contreproductif en ce qui concerne la disposition de la population à signaler les incidents et agressions, qui n'informe pas la police par égard pour la famille de l'auteur ou par peur des réactions négatives de la communauté villageoise.

Cette remarque vaut autant pour les déclarations de témoins que pour les plaintes de victimes. Mais si les autorités «du village» et autres (police, école, éducateurs, églises) émettent des **signaux** clairs indiquant que les phénomènes et la violence d'extrême droite ne seront pas tolérés et appelant la population à coopérer, cela permet d'augmenter sensiblement la **disposition à signaler et dénoncer**. De même, il s'est avéré important d'informer et de sensibiliser le groupe cible des restaurateurs et loueurs de salles pour pouvoir empêcher les réunions de groupements d'extrême droite.

Ligne directrice 12: renforcer la pression sociale

En Suisse, les partisans de la scène d'extrême droite sont généralement bien intégrés dans la société et ne veulent pas mettre cette réalité en péril. Les forces d'opposition de la société civile bénéficient ainsi de possibilités d'intervention et de sanctions importantes. Car la sensibilisation de l'opinion publique permet de donner un éclairage négatif aux groupements d'extrême droite. Elle fait d'eux un problème et peut même, dans certaines circonstances, les priver de **reconnaissance sociale**. Les parents, les enseignants ou les maîtres d'apprentissage peuvent également, du fait de cette sensibilisation publique, afficher leur rejet de l'extrémisme de droite et prescrire des règles de comportement claires aux jeunes extrémistes. La **pression sociale** peut venir aussi bien de l'entourage direct (famille,

école, lieu de travail) que du cadre de vie social (répression policière, thématisation politique).

A cette échelle, une exclusion et une condamnation peuvent avoir de lourdes répercussions pour l'intéressé. Notre enquête a montré que les «suiveurs», en particulier, réagissent à la pression sociale en se distançant de la scène d'extrême droite. Il s'est également avéré que les groupes d'extrême droite se dissolvent souvent quand leur meneur entre en conflit avec la loi et n'est plus présent dans la commune en raison d'une peine d'emprisonnement ou d'un internement; les suiveurs ne sont alors plus cimentés. On a également observé que les spécialistes des milieux de droite et les experts de la jeunesse, au sein de la **police**, trouvent facilement accès aux jeunes d'extrême droite, car ceux-ci les respectent en tant qu'autorités. Il faudrait donc attacher une importance particulière à ces personnes et à leur travail avec les jeunes et leurs parents.

Les groupes d'extrême droite réalisent généralement très vite comment leurs actions sont perçues et si elles suscitent une réaction. Un **monitorage** permanent et une action coordonnée au niveau de la commune réduisent les incidents provoqués par l'extrême droite et l'afflux de jeunes sympathisants.

Ligne directrice 13: configurer les interventions de manière durable

La durabilité provient d'un maillage aussi serré que possible des acteurs locaux et de la mise en œuvre simultanée, à plusieurs niveaux, de mesures de lutte contre l'extrémisme de droite et d'objectifs positifs, tels qu'une amélioration des contacts interculturels. Les buts et les stratégies d'intervention des forces de la société civile doivent être communiqués et rendus visibles afin que la population puisse être associée au processus de sensibilisation. Pareille intervention doit viser le **long terme** et, si possible, être poursuivie. Car la **conservation du savoir-faire** acquis par les acteurs de la commune est essentiel à la durabilité.

L'institutionnalisation du groupe d'intervention a fait ses preuves, combinée avec le **paiement d'honoraires** et la reconnaissance des prestations de tous les participants, tant matériellement que moralement (jetons de présence aussi pour les représentants des minorités). Le groupe d'intervention surveille l'éventuelle réapparition publique de l'extrémisme de droite ou d'autres formes de violence des jeunes motivée par l'extrémisme de droite, entretient sa capacité de réaction et poursuit les mesures et les activités préventives. Il s'est avéré que l'élargissement des buts d'intervention à d'autres formes de violence ainsi que l'intégration et le travail des collectivités publiques peuvent être utiles pour utiliser les ressources mises en place de manière constructive et maintenir leur signification et leur compétence.

Ligne directrice 14: contrôler mise en œuvre, efficacité et résultats

Une fois l'intervention terminée, il est recommandé de procéder à une exploitation des résultats, confiée si possible à un spécialiste indépendant. Le rapport d'évaluation peut signaler la dynamique que l'intervention a pu développer au fur et à mesure de son exécution, quand elle s'est heurtée à une opposition et quels groupes cibles elle a pu toucher. Il peut aussi éclairer les effets directs et indirects de l'intervention. Et permettre aux acteurs de la commune de prendre conscience des possibilités d'élargir le champ d'action qu'ils n'ont pas vues, et surtout d'obtenir un feedback sur le travail et l'engagement qu'ils ont fournis. Un rapport est également une base d'appréciation utile pour la poursuite de l'intervention, il fournit de la matière pour un vaste travail d'information en offrant une vue d'ensemble de l'intervention et des buts atteints, ou servir à des transferts de savoir quand d'autres communes concernées par les mêmes problèmes peuvent tirer des leçons des expériences faites ailleurs.

Ces **quatorze lignes directrices** s'entendent comme des recommandations et des instructions à l'attention de différents groupes cibles:

- les intervenants et les experts de l'extrémisme de droite, afin qu'ils puissent contrôler et élargir le concept de leur intervention, cibler leurs méthodes d'intervention, considérer d'autres facteurs dans la mise en œuvre et le contrôle des effets de l'intervention;
- les acteurs des milieux politique, administratif, policier, scolaire, social, éducatif et les activistes, à l'échelon communal, afin qu'ils puissent estimer les possibilités d'une intervention indépendante ou le recours à des experts extérieurs et procéder à l'exécution;
- les acteurs du milieu social, notamment pour les activités des collectivités publiques, la médiation et l'éducation des jeunes, sur les différentes stratégies d'intervention, leur mise en œuvre et les effets possibles, sur l'attitude à adopter envers l'extrémisme de droite, sur de nouveaux champs d'action et l'élaboration d'un savoir spécialisé et de standards professionnels;
- les évaluateurs et spécialistes des sciences sociales, pour l'exécution d'évaluations des interventions contre l'extrémisme de droite, en tant qu'instrument de recherche, modèle et typologie.

Résultats obtenus dans neuf communes

Attitude des communes face aux incidents d'extrême droite

Dans un premier temps, nous avons interrogé les acteurs de neuf communes de Suisse alémanique et de Suisse romande (**voir tableau 1, page 19**) sur leur attitude face aux incidents provoqués par l'extrême droite.

Nous avons sélectionné les communes interrogées à partir d'une analyse des articles parus entre 2000 et 2003 dans le «Tagesanzeiger» et la «Neue Zürcher Zeitung», ainsi que d'un examen de la «Chronik rassistischer Vorfälle in der Schweiz» (**Chronique des incidents racistes en Suisse depuis 1992** (seul. en allemand), **voir dans «adresses utiles»**). Sont venus s'ajouter des signalements de scènes d'extrême droite à l'ancrage local et de communes dans lesquelles des défilés, rencontres ou concerts d'extrême droite avaient eu lieu. Neuf communes ont rempli les critères listés dans les études «Rechtsextreme Vorfälle in den Jahren 2000–2003» et «Existenz einer lokalen rechtsextremen Szene».

Les chercheurs ont porté leur intérêt sur les questions suivantes:

- écho dans les médias,
- perception, compréhension et estimation de l'extrémisme de droite dans la commune,
- élaboration d'une stratégie et choix de mesures, collaboration avec les communes voisines,
- déclarations sur les effets des interventions exécutées.

Pour pouvoir illustrer les discussions et les stratégies d'action dans la mobilisation contre l'extrémisme de droite, nous avons interrogé des acteurs ayant statut d'expert dans les milieux suivants: 1) police, 2) services sociaux, 3) école et 4) représentants d'initiatives et d'organisations contre l'extrémisme de droite (membres de la société civile).

Les problèmes aigus qu'avait posés l'extrémisme de droite dataient déjà de deux à quatre ans dans la plupart des communes examinées. Ce recul dans le temps a permis à nos interlocuteurs de faire des déclarations objectives sur l'évolution observée depuis. Nous leur avons demandé à quel point leur domaine de compétence avait été affecté par l'extrémisme de droite, dans la phase aiguë, les avons questionnés sur les incidents concrets dus à l'extrémisme de droite et avons obtenu des informations sur la taille, le degré d'organisation et l'âge des membres de la scène d'extrême droite. Dans les milieux examinés, les groupes comptaient en moyenne dix à quinze personnes, 30 dans deux cas et même 35 à 40 dans un cas, sans les suiveurs.

L'âge des jeunes extrémistes de droite oscille entre 14 et 21 ans. Dans certaines communes, il y a peu d'enfants, et l'âge moyen des extrémistes s'y élève, tandis que d'autres communes font état d'une scène très jeune.

De manière générale, les déclarations des différentes personnes interrogées dans une même commune ont très bien concordé, nous n'avons pratiquement pas reçu d'information contradictoire. Cette concordance dans la description des problèmes et événements dus à l'extrême droite a facilité la densification des informations réunies afin de caractériser la situation locale spécifique.

Il faut toutefois noter que beaucoup de nos interlocuteurs ont relativisé les phénomènes liés à l'extrémisme de droite en raison d'une diminution de ces derniers dans l'intervalle et de l'urgence d'autres problèmes spécifiques de la jeunesse, disant que le fait que l'étude soit autant axée sur l'extrémisme de droite leur posait problème. Nous avons fait preuve de compréhension envers les craintes émises par quelques communes quant à la stigmatisation que la publication de cette étude pourrait entraîner et qu'ils auraient déjà subie après la parution d'articles dans les médias. C'est pourquoi nous avons cherché à présenter les problèmes de manière différenciée et à mettre l'accent sur les contre-mesures prises. Ainsi, les communes ayant surmonté leurs problèmes obtiennent des échos positifs et servent d'exemple pour d'autres communes confrontées à l'extrémisme de droite.

¹ Berthoud a lancé une opération «Courage» pour démontrer que les acteurs de la commune font front commun, fête de la solidarité avec collecte de signatures et diverses activités.

² La commune de Muri a instauré un groupe de travail qui s'est baptisé «Stopp Gewalt – Es gibt ein Limit!» (aujourd'hui «Miteinander gegen Gewalt») et a demandé à NATIONAL COALITION BUILDING INSTITUTE (NCBI) d'intervenir. Pour cette raison, Muri a également été évaluée dans l'étude suivante et constitué un point d'intersection entre étude préliminaire et étude principale.

³ Le réseau mis en place à Onex (gymnase, police de quartier, services sociaux de l'école, éducateurs jeunesse) a procédé, après cette enquête, à une intervention avec Monique Eckmann, experte de la HETS de Genève, que nous avons pu évaluer parce qu'elle dépassait le calendrier de notre enquête.

⁴ Le gymnase et les autres acteurs de l'intervention ont été réservés vis-à-vis des médias parce qu'il craignaient des effets négatifs.

⁵ A Pfäffikon, l'école professionnelle a été concernée par une zone couvrant tout le canton de Schwyz et au-delà, raison pour laquelle nous avons interrogé les acteurs cantonaux.

Tableau 1: communes ayant connu des incidents, problèmes, écho dans les médias, mesures et effets

Communes	Problèmes	Écho médias	Mesures	Effet
Berthoud (BE)	EXTR dans l'espace public, violence EXTR, manifestations EXTR	fort	maillage, répression, information, opérations ¹	recul
Frauenfeld (TG)	EXTR dans l'espace public, EXTR au niveau secondaire	fort	maillage, répression, contrôle	recul/stagnation/déplacement
Winterthour (ZH)	EXTR dans l'espace public, violence entre groupes de jeunes	moyen	maillage, répression, prévention	recul/stagnation
Thoune (BE)	EXTR dans l'espace public, violence entre groupes de jeunes	moyen	maillage, répression, contrôle	recul/stagnation
Muri (AG) ²	EXTR dans l'espace public et au niveau secondaire	moyen	maillage, répression, information, aide aux victimes, prévention	recul
Mels (SG)	Club EXTR, jeunesse de droite au niveau secondaire	fort	maillage, répression, information, prévention	recul/déplacement
Onex (GE) ³	EXTR au gymnase, violence entre groupes de jeunes	faible ⁴	maillage, information, prévention	stagnation/recul
Granges (SO)	EXTR dans l'espace public	moyen	répression, prévention	stagnation
Pfäffikon/Canton de Schwyz ⁵	Jeunes de droite à l'école professionnelle	moyen	répression, information, prévention	recul/stagnation

(l'abréviation EXTR est utilisée ici pour extrémisme de droite)

Problématique

La situation initiale varie considérablement d'une des neuf communes à l'autre et ne permet guère de généraliser. Le seuil à partir duquel l'extrémisme de droite devient gênant et déclenche des réactions au niveau des autorités communales semble être caractéristique. Par leur apparence, qu'il s'agisse de vêtements paramilitaires ou d'attitudes provocantes, les groupements d'extrême droite se font remarquer dans les petites villes et les villages, mais aussi longtemps qu'ils ne sont pas violents et qu'ils ne troublent pas la paix et l'ordre publics, ils ne suscitent guère de réactions. Dans ce cas, l'extrémisme de droite n'est perçu que comme un problème latent. La multiplication des désordres, le comportement inacceptable des groupes d'extrémistes de droite, telles que menaces proférées envers les passants ou agressions, augmente la place de l'extrémisme de droite dans la conscience publique du problème, avec le soutien des médias, et engendre une **pression politique**.

Comparées aux autres communes examinées, Onex et Granges (SO) sont celles qui présentent le plus de différences. A Onex, dans la banlieue genevoise, il en va de quelques gymnasiens et d'une scène qui se crée une plateforme par ses attitudes d'extrême droite, idéologiquement provocantes, et qui se dit «identitaire». A Granges, en revanche, la scène se compose de **jeunes plutôt marginalisés** présentant des problèmes d'alcool. Bien que la consommation massive d'alcool semble très répandue sur les scènes d'extrême droite de la plupart des communes interrogées, elle n'entraîne généralement pas une dérive sociale des jeunes. Ils sont considérés comme bien intégrés et rarement signalés comme chômeurs ou sans formation professionnelle, raison pour laquelle les jeunes de Granges, à l'aide sociale pour la plupart, sont relativement atypiques. Si leur occupation de l'espace public, et son corollaire, la concurrence d'autres scènes de jeunes, s'observe aussi dans d'autres communes, cette **présence** se limite généralement aux heures qui suivent le travail ou l'école.

La plupart des personnes interrogées sont unanimes: les scènes d'extrême droite se font remarquer parce que les communes concernées sont des espaces sociaux de petite taille. La présence de groupes extrémistes sur les places attire vite **l'attention publique** et sert à marquer un territoire par rapport à d'autres groupements de jeunes. Quand ces scènes se signalent par leur grossièreté et leur bruit, elles **inquiètent** la population.

A Berthoud, c'est un sentiment d'insécurité de ce genre qui a fait que les adultes n'osaient plus marcher seuls le soir de la gare à leur domicile. Il faut noter qu'il existe aussi des scènes d'extrême droite qui se montrent moins sur les places publiques et les lieux de passage, comme dans le canton de Schwyz, où ces groupements préfèrent – comme dans les communes rurales d'autres cantons – se retrouver dans des **restaurants**. Leur présence ne semble pas y être automatiquement associée

à des troubles de la paix et de l'ordre publics, ce qui peut s'expliquer par le fait que les jeunes qui pensent autrement ou les jeunes étrangers évitent ces établissements.

Autre domaine problématique: les fêtes publiques, les boîtes de nuit et les quartiers où les gens sortent ainsi que les transports publics et les gares le week-end, où les groupements de jeunes se croisent, se provoquent et peuvent en venir aux mains. Les fêtes de village sont bien connues de la police comme présentant des risques d'escalade, raison pour laquelle elles font l'objet d'un contrôle et d'une surveillance renforcés.

A côté des scènes d'extrême droite qui occupent l'espace public, il y a celles qui se manifestent dans les **écoles**, et notamment les établissements du secondaire, les écoles professionnelles, mais aussi les gymnases. Quelques-uns de nos interlocuteurs ont fait état d'une «propagation de type épidémique» du phénomène de l'extrémisme de droite, comme celle que l'on peut observer dans d'autres courants en vogue chez les jeunes. Le contenu idéologique reste souvent à l'arrière-plan, seuls l'intoxication affichée et l'apparence extérieure sont importantes. D'autres écoles font état de jeunes individus ancrés à droite qui défendent leurs positions et les propagent, mais ne se font pas particulièrement remarquer par leur apparence.

Généralement, la formation d'un groupement d'extrême droite dans une école conduit à une **polarisation** par rapport à d'autres jeunes, surtout de gauche ou étrangers, pouvant entraîner des provocations et des exclusions réciproques. Mais seuls quelques actes de violence ont été enregistrés à l'école. La violence physique et les menaces graves s'expriment plus souvent en dehors de l'école, notamment envers les enseignants qui se sont positionnés contre l'extrémisme de droite ou contre les jeunes ayant une autre idéologie.

Dans de nombreux cas, les **activités de recrutement** des groupements d'extrême droite ont eu lieu à l'école, allant de la fourniture de vêtements, de matériel d'information et de publicité jusqu'à l'offre de manifestations pendant les loisirs, quand un minibus passe chercher les jeunes devant l'école et les emmène à des après-midi de grillades en forêt.

Les interviews permettent également de se faire une idée de la **structure des groupes** composant les scènes d'extrême droite, avec leur **meneur**, idéologiquement informé, et leurs **suiveurs**, qui se joignent davantage au **noyau** pour répondre au besoin d'appartenance ou par admiration des tenues vestimentaires. En conséquence, la formation du noyau des scènes d'extrême droite dépend fortement des **personnalités** qui sont idéologiquement informées ou qui du moins parviennent, par leur comportement de leader, à convaincre d'autres jeunes aux affinités latentes. Ces personnalités sont également capables de créer des structures répondant aux besoins d'appartenance, de protection et de camaraderie de leurs membres.

Médias et pression

Les interviews ont révélé que les médias ont généralement joué un rôle essentiel dans la prise de conscience du problème au niveau des autorités communales. Dans notre schéma, nous avons qualifié l'écho des médias selon une échelle «fort», «moyen» et «faible», à partir des déclarations des personnes interrogées.

L'**écho des médias** a généralement aiguisé la perception de la population des différentes communes face au phénomène de l'extrémisme de droite. Cette **prise de conscience du problème** était parfois étroitement couplée, du moins dans la phase initiale, à la perte d'image subie par la commune, les gens craignant d'être stigmatisés à l'échelle de la Suisse. Souvent, les autorités communales ont estimé que leur problème n'était pas grave ou qu'il ne pouvait être imputé à l'extrémisme de droite au sens strict. Les articles réitérés des médias, régionaux et surtout nationaux, sur les incidents provoqués par l'extrême droite dans une commune ont donc énormément renforcé la **pression sur les politiques**.

La présence des médias a été perçue comme pénible dans certains cas, surtout lorsque des petites communes étaient «envahies» par les équipes de télévision. D'un côté, elle a créé un effet de **scandale** qui n'a pas rendu justice aux incidents et phénomènes d'extrême droite réels. De l'autre, les médias ont problématisé et thématiqué l'extrémisme de droite en informant sur les tenants et les aboutissants. Dans ces cas, les médias ont joué le rôle de **catalyseur**, interdisant aux responsables politiques et à la population de continuer à ignorer le problème et les obligeant à agir.

Quelques communes, conscientes du problème, ont décidé de prendre des mesures sans la pression des médias, de sorte qu'on ne peut considérer l'effet catalyseur des médias comme une règle générale. A Onex, il y a même eu une sorte **d'embargo médiatique**, car les autorités s'attendaient à des répercussions négatives des comptes rendus des médias et craignaient que ceux-ci offrent une plateforme aux jeunes d'extrême droite.

Maillage et exécution des mesures

Dans deux, voire trois⁶ communes, quelques autorités, p. ex. la police ou l'école, ont pris des mesures contre l'extrémisme de droite sans se mailler particulièrement entre elles. Les mesures sont donc restées spécifiques et n'ont pas eu un large rayon d'action. Dans six communes⁷, les acteurs se sont réunis après une phase de préparation⁸, se sont assis à une table et ont discuté des problèmes et des options possibles d'action. Il en a résulté une **multitude d'activités**. D'un côté, ils ont essayé d'endiguer les agressions et les provocations d'extrême droite à l'école par des mesures répressives telles que contrôles plus fréquents, enquêtes sur les délits, obstacles aux réunions ou prescriptions vestimentaires. De l'autre, ils ont lancé des initiatives et des opérations préventives telles que des expositions itinérantes organisées par des jeunes sur le thème de la violence, une ligne téléphonique pour les victimes de violence, des fêtes de solidarité ou des semaines scolaires sur la tolérance, dans l'intention d'encourager le débat sur l'extrémisme de droite et la violence dans l'espace public et de rendre visibles les forces de la société civile dans la commune. Le plus souvent, on a combiné méthodes répressives, interventionnistes et préventives.

Le principal effet, du point de vue de la plupart de nos interlocuteurs, a consisté dans la **thématisation du problème de l'extrémisme de droite** à l'intérieur de la commune, entre les acteurs et d'autres cercles de la population. Un **débat sur les valeurs** a pu être mené à grande échelle, dans des groupes de travail mais aussi lors de séances d'information, de podiums de discussion et d'activités culturelles et la population a pu réunir et échanger ses connaissances informelles sur les raisons des phénomènes d'extrême droite (accès à des locaux, déclarations des victimes, incidents). La question des causes a occupé dans ce contexte une place importante. On a thématiqué les rapports de causalité possibles au niveau individuel (contexte biographique et familial des jeunes extrémistes de droite, structures des groupes) ou social, comme l'existence d'une xénophobie latente au sein de la population, les problèmes d'intégration de la population résidente étrangère et l'absence de signalisation des incidents.

Dans six communes, des **experts** ont été appelés à faire des conférences et à participer à des podiums de discussion publics et les groupes de travail de trois

⁶ Dans une des six communes, le maillage s'est limité au consignes sans pour autant que le concept soit vraiment mis en œuvre, raison pour laquelle nous parlons, au sujet du modèle en trois phases, de cinq communes ayant réalisé la totalité des étapes.

⁷ Voir note 4.

⁸ A Onex, les acteurs étaient déjà bien maillés entre eux avant l'apparition de l'extrémisme de droite ou des actes de violence provoqués par lui et la collaboration était institutionnalisée, de sorte que des contre-mesures ont été prises rapidement.

communes se sont fait conseiller et former par des experts. Dans quelques écoles, des cours de formation continue ont été organisés avec des spécialistes extérieurs, mais ils étaient destinés exclusivement aux membres du corps enseignant ou aux élèves. Des activistes ont souvent pris l'initiative de recourir à des experts de l'extrémisme de droite, tandis que seuls quelques responsables des services sociaux et environ la moitié des services de police se sont adressés au service spécialisé aux niveaux cantonal et fédéral. Dans trois des neuf communes interrogées, il existe un lien direct avec des services spécialisés pouvant être appelés en cas de problème. Il faut mentionner ici l'engagement important de quelques membres de groupes de travail, qui ont réuni beaucoup d'informations de fond sur le thème de l'extrémisme de droite, sur les possibilités d'intervention et de prévention et les ont fournies à leur groupe de travail.

Effets des mesures

Pour ce qui est du recul effectif des phénomènes d'extrémisme de droite, nous ne pouvons que nous référer aux déclarations de nos interlocuteurs, à leur estimation et à leurs observations: les mesures prises dans les communes ont entraîné un **net recul** de l'extrémisme de droite dans quatre cas, où la scène a pour ainsi dire disparu et où plus aucun incident ne se produit. Dans trois autres communes, il n'y a quasiment plus eu de problèmes et le nombre des extrémistes de droite a diminué. Dans les deux communes restantes, la situation est décrite comme étant stagnante.

Dans les communes où **l'engagement de la société civile** est marqué et où la police, les éducateurs, les enseignants et les politiques font **front commun**, les formes d'expression de l'extrême droite semblent avoir reculé. Ces communes expliquent le **recul** supposé des phénomènes d'extrême droite par les difficultés posées aux activités et réunions des extrémistes et par un **renforcement de la répression**, sous la forme de contrôles de police, d'auditions et d'obstacles à la location de locaux et aux rencontres.

Quatre des neuf communes examinées expliquent le recul de l'extrémisme de droite par l'absence du **meneur**, que ce soit en raison d'une peine d'emprisonnement, d'un internement, d'un déménagement ou autre, suivis de la dissolution du groupe. L'existence de cette scène n'a plus été visible sur les lieux publics. Les suiveurs restants ne se sont plus manifestés en tant que groupe fixe, se sont adaptés, du moins en apparence, ou ont quitté la scène. Les suiveurs ont particulièrement réagi à la **pression sociale**, en raison de «mises à nu» (photos dans les médias, représentation du contexte idéologique, information des parents) et ont pris leurs distances par peur des difficultés en famille et dans le cadre de la formation professionnelle. Le recrutement a également été stoppé par la répression accrue et les contrôles à tous les niveaux (espace public, école, éducateurs).

Les activités répressives ont été coordonnées et ajustées dans six à sept⁹ des neuf communes, avec des commissions spécialisées ou des tables rondes et l'intervention et la prévention de toutes les autorités, de telle sorte que plusieurs facteurs se conjuguent. Ce processus a été soutenu par la **prise de conscience publique**. Une sensibilisation de cette envergure n'a toutefois pu être réalisée que dans les communes qui avaient agi avec le concours des représentants de toutes les autorités, un large soutien politique et de manière durable.

Les **mesures ponctuelles** et isolées ou les efforts préventifs uniques semblent avoir contribué à une accalmie momentanée, mais les représentants des communes interrogés se sont montrés prudents dans leur appréciation des effets et du recul de l'extrémisme de droite. De même en ce qui concerne le **rapport de cause à effet** avec les mesures prises. Ils étaient conscients du fait que le phénomène de l'extrémisme de droite est influencé par des facteurs complexes. Certains craignaient que le phénomène se soit seulement déplacé ou qu'il soit devenu moins visible et puisse redevenir d'actualité à la suite de nouveaux développements.

Question **durabilité** de la mobilisation de la société civile, les personnes interrogées jugent positifs le maillage et l'institutionnalisation de leurs groupes de travail. Dans une commune, l'existence du groupe de travail est menacée à la suite d'un changement de pouvoir politique, ce que nos interlocuteurs regrettent. Dans deux autres communes, le lien entre les acteurs s'est dissous dès que la situation s'est calmée, raison pour laquelle aucune durabilité ne semble assurée.

Les six autres communes sont quant à elles convaincues que leur façon de travailler est bonne et s'efforcent de maintenir le réseau. La confrontation avec la problématique a débouché sur une attitude commune face à l'extrémisme de droite et les acteurs (politiques, police, école, éducateurs, restaurateurs) ont si bien construit leur réseau que les informations peuvent être rapidement échangées et une réaction vite coordonnée en cas de **réapparition éventuelle** de l'extrême droite ou de tout autre phénomène de violence. Les expériences faites ensemble dans la coordination des mesures sont également jugées positives. Jusque là, les autorités avaient peu entrepris ensemble et cette nouvelle forme de collaboration représentait une nouveauté dans certaines communes, comme la participation de la police aux soirées de parents d'élèves organisées à l'école. Certaines des «luttres de tranchées» opposant les éducateurs et les policiers ont pu être surmontées, alors que les préjugés réciproques avaient jusque là interdit tout échange. Après l'intervention commune, les uns comme les autres n'auraient plus voulu se passer des échanges d'information ni du rapport de confiance mis en place, utiles aussi pour lutter contre les pro-

⁹ Comme nous l'avons déjà dit, la mise en œuvre effective du maillage est discutable dans une commune.

blèmes de violence des jeunes. Tous ont souligné l'**amélioration des relations personnelles** entre les membres des groupes de travail, facilitant les questions directes.

Mobilisation

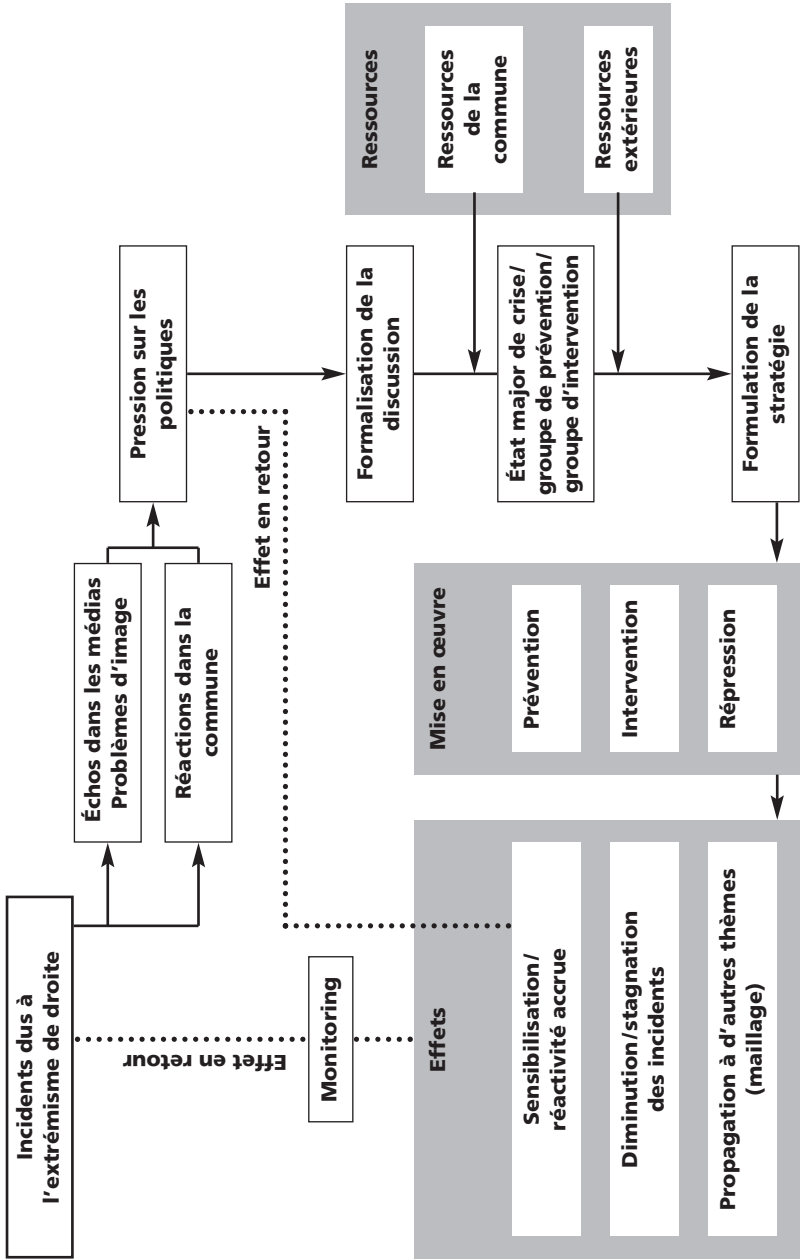
Les résultats des sondages réalisés dans les communes peuvent être illustrés, dans un modèle en trois phases, par les concepts suivants: politisation – institutionnalisation – professionnalisation.

Politisation: les incidents répétés dus à l'extrême droite exercent une pression sur les politiques, soit parce que la commune s'en alarme seule, soit parce que l'écho des médias nuit à son image. Il s'ensuit une discussion entre les représentants des autorités et les acteurs de la commune, concernés ou alarmés, sur l'analyse du problème et la nécessité d'une action commune.

Institutionnalisation: les représentants des autorités et les acteurs unissent leurs forces et forment un groupe de travail institutionnalisé, qui bénéficie d'un vaste soutien de la part des milieux politiques et de la société civile. La collaboration, plus ou moins marquée, entre la police, l'école et les services sociaux est mise à profit. Une stratégie est formulée à l'aide des ressources propres de la commune et de ressources extérieures, le plus souvent sous la forme de conseils et d'information ponctuels. La réflexion aboutit à la formulation et à la coordination de mesures englobant intervention, répression et prévention et qui sont généralement mises en œuvre de manière transversale.

Professionnalisation: les groupes de travail évaluent les effets des mesures et décident de la suite des événements, ils peuvent ce faisant recourir rapidement aux ressources internes et externes. Les mesures prises empêchent généralement que le phénomène n'enfle, ou parviennent à le faire stagner (voir modèle). Le groupe de travail reste en place au-delà de la période où le problème était aigu et on fait appel à lui pour des interventions sur d'autres problèmes liés à la violence. Grâce à la confrontation avec l'extrémisme de droite, le groupe de travail a acquis une plus grande sensibilité en matière d'observation sensibilisée et une réactivité accrue, ce qui peut être utile lorsque de nouveaux problèmes d'extrémisme de droite surgissent.

Tableau 2: Mobilisation contre l'extrémisme de droite dans les communes: phase du modèle



Ce modèle en trois phases a été largement mis en œuvre dans cinq à six¹⁰ des neuf communes interrogées, tandis que les quatre autres n'en ont réalisé que certains aspects, voire aucun. Le mécanisme illustré revêt donc un **caractère exemplaire**: il aboutit à un maillage serré, l'utilisation des ressources propres et extérieures, la mise en œuvre de stratégies, l'institutionnalisation du groupe d'intervention et le traitement durable des problèmes posés par l'extrémisme de droite. C'est pourquoi nous avons choisi un mode de représentation répétitif, car les structures et les ressources mises en place subsistent une fois la problématique de l'extrême droite réglée, empêchant, par un monitoring permanent, une résurgence des problèmes. L'intervention, caractérisée au départ par la répression, se fait préventive. Une commune qui réagit promptement, dans le cadre d'un maillage serré de ses forces, à l'extrémisme de droite et à la violence des jeunes, n'est pas attirante pour pareils groupes. Il peut s'ensuivre un déplacement géographique des problèmes, raison pour laquelle les communes devraient collaborer entre elles. Mais ce phénomène ne peut être totalement exclu, surtout quand les groupements se déplacent au-delà des frontières cantonales.

Réflexions complémentaires

La population rejette en général les tendances militantes violentes, les tenues vestimentaires extrêmes et les idéologies nazies. L'opposition commence à se faire sentir, du moins pour ce qui est du grand public, quand l'extrémisme de droite devient visible et dépasse le cadre toléré du patriotisme fervent et de la violence « normale » des jeunes. Rares ont été les cas où des adultes, surtout des parents, ont défendu les jeunes d'extrême droite ou minimisé leur appartenance idéologique et leur comportement.

D'un autre côté, on a constaté chez certains **adultes** une approbation des mots d'ordre xénophobe, des demandes de limitation de l'immigration et une **mobilisation contre les demandes de naturalisation**. Dans sept des neuf communes interrogées, la démarcation entre Suisses et étrangers est forte et concerne tous les domaines de la vie en société (associations, quartiers, politique). Cette démarcation est associée aux dires des personnes interviewées, à l'absence de contacts et à une distance qui ont parfois entraîné une polarisation et une tension des rapports entre les deux groupes de population.

Le cadre – campagne ou ville de petite taille – engendre lui aussi des mécanismes spécifiques en ce qui concerne la **disposition** de la population à **dénoncer** l'extrémisme de droite et la violence. Lorsque la conscience publique des problèmes

¹⁰ Dans une commune, le maillage existe formellement, mais il n'a pas abouti à de vastes stratégies telles que celles représentées.

posés par l'extrémisme de droite est faible, la population est peu encline à signaler les incidents. Contrairement à l'idée que «tout le monde se connaît» dans un village et que le contrôle social est donc forcément très prononcé, c'est précisément la proximité sociale qui peut être un facteur contreproductif dans la dénonciation des incidents et agressions. Nul ne veut provoquer de difficultés ou de tensions en allant voir la police, parce qu'il connaît l'auteur des actes et sa famille et non par peur de représailles supposées des extrémistes de droite.

Mais quand un groupe se forme pour lutter contre l'extrémisme de droite avec l'assentiment du plus grand nombre et rend attentif aux problèmes posés par le phénomène par un **travail de relations publiques** ciblé et des **activités en faveur de la solidarité**, et que l'écho en est augmenté par les médias, la perception de la scène d'extrême droite locale change complètement. Le risque pour un citoyen de se voir coller une étiquette négative à la suite de la dénonciation d'un acte d'extrême droite est alors très faible. Au contraire, ledit citoyen peut alors même s'attendre à une reconnaissance sociale. Dans ces cas, les représentants de la police parlent de **population sensibilisée**.

Puisque les jeunes d'extrême droite sont pour la plupart intégrés dans la société et ne veulent pas mettre leur situation en péril, les **forces contraires émanant de la société civile** disposent de possibilités d'interventions et de sanctions. La sensibilisation de l'opinion publique dirige un éclairage négatif sur les groupements d'extrême droite, l'indifférence dominante se métamorphose en rejet et en indignation. Cette pression qui pèse sur eux peut venir de leur cadre de vie immédiat (famille, école, lieu de travail) comme de l'environnement social (répression policière, thématization politique). Une condamnation sociale peut, dans ce petit monde, être lourde de conséquences pour les personnes concernées.

C'est à ce point sensible que s'attachent les interventions des communes en constituant un contre-pouvoir visible. Elles contraignent ainsi les partisans de la scène locale d'extrême droite à choisir entre rester avec leurs camarades et risquer d'être **marginalisés** ou **prendre leurs distances**. Cette réalité diminue l'attrait des groupements d'extrême droite, et par là même l'afflux de jeunes sympathisants. Les meneurs de la scène se laissent moins impressionner par ces contre-pouvoirs, mais eux aussi se heurtent à davantage d'opposition et de répression. Lorsqu'ils sont mis «hors d'état de nuire» (peine d'emprisonnement, internement) pendant quelque temps ou moins présents pour quelque raison que ce soit (déménagement, formation à l'extérieur), le groupe se décompose, car les suiveurs seuls ne sont plus cimentés. La **répression** et la **pression sociale** peuvent donc entraîner la dissolution de la scène, ou du moins le ralentissement de la formation d'une relève.

D'un côté, les régions rurales sont dominées par un conservatisme qui réagit de manière négative à une nouvelle augmentation de la population étrangère et ne

contribue guère à son intégration rapide. Dans ce climat tendu, les groupes d'extrême droite peuvent apparaître comme une forme d'autodéfense et d'affirmation de soi. De l'autre côté, la méfiance de la population envers les formes d'expression des scènes d'extrême droite peut être fatale quand celles-ci sont reconnues comme un problème, en raison de comportements dérangeants et d'incidents violents, et risquent ce faisant d'être stigmatisées et marginalisées.

Résultats de sept autres communes

Dans un deuxième temps (**voir tabl. 3, pages 32/33**), nous avons sélectionné des interventions en fonction des critères suivants:

- l'intervention se focalise essentiellement sur la thématique de l'extrémisme de droite, elle associe les acteurs locaux issus d'autant de domaines que possible, l'hypothèse de travail est donc largement contextuelle;
- l'intervention vise le long terme (au moins six mois);
- l'intervention est exécutée pendant la période de notre étude ou est déjà terminée.

Nous avons prévu de procéder en trois temps pour l'évaluation des interventions des sept communes retenues:

1. Analyse du concept: quelles hypothèses permettent d'aborder les problèmes posés par l'extrémisme de droite? Collecte de données: interviews des responsables du projet, analyse comparative des différents concepts à partir de documents.
2. Évaluation de la mise en œuvre: comment les interventions ont-elles pu être mises en œuvre avec leurs objectifs? Collecte de données: interviews de l'équipe sur la conduite du projet, sondage du public cible (acteurs de la commune) sur ses attentes, ses besoins et sa disposition à participer et analyse du déroulement de l'intervention.
3. Analyse des effets: quels ont été les effets – voulus ou non – des différentes interventions? Collecte de données: sondage du public cible (responsables dans les communes et autres participants) des différentes interventions sous la forme d'interviews et de questionnaires. On a également interviewé les spécialistes régionaux et nationaux de l'extrémisme de droite.

Toutes les mesures prises par les sept communes ont été analysées de la même manière. Le **sondage des acteurs impliqués** a constitué le **noyau de l'évaluation**. Les interviews standardisées ont été ciblées sur les questions centrales du travail de recherche: la situation initiale et la problématique, l'art et la manière de la mise en œuvre de l'intervention ainsi que l'évaluation des effets et de la durabilité de l'intervention. Comme sept interventions ont fait l'objet d'une évaluation comparative, les chercheurs ont pu obtenir des résultats concernant le mode d'action des hypothèses d'intervention dans différents contextes.

En ce qui concerne la répartition géographique des interventions choisies, il était important – nous l'avons déjà dit – d'inclure la Suisse romande. Parmi les interventions en Suisse alémanique, il existe une certaine concentration dans le canton de Lucerne, puisque trois des sept interventions examinées y sont localisées. Cette réalité n'a pas directement à voir avec une cumulation des problèmes dans cette région, car quelques autres cantons sont autant touchés, mais est lié à la disposition de la population à reconnaître le problème et à s'y attaquer.

Tableau 3: aperçu des sept interventions évaluées

Lieu de l'intervention	Wolhusen (LU)	Muri (AG)	Beromünster (LU)	Schwarzenburg (BE)
Intervenant (organisation)	Gülcan Akkaya (Taskforce für interkulturelle Konflikte, TikK)	Urs Urech (National Coalition Building Institute, NCBI)	Christian Wirz (InfoklickCH)	Giorgio Andreoli (Gemeinsam gegen Gewalt und Rassismus-Fon, gggfon)
Concept/Méthode	Travail dans la collectivité, maillage, association et capacitation des minorités, formation	Aide aux victimes, prévention de la violence, formation, maillage	Conseil + soutien, Formation, projets culturels jeunesse en tant que plateforme éducative	Conseil et médiation entre jeunes de droite + de gauche, maillage
Problématique	Violence des jeunes (EXTR aussi) Pression modérée des médias	Violence des jeunes de droite, Pression modérée des médias	Xénophobie, climat agressif Pas de pression des médias	Violence des jeunes (droite – gauche) Pas de pression des médias
Durée	4 ans Mars 99–fév. 03	2 ans Sept. 01–août 03	1 an Août 04–oct. 05	6 mois Avril 04–Sept. 04
Ressources	21 000 francs (800 heures)	2500 francs (85 heures)	Membre infoklick: 250 francs par an (120 h)	Membre de gggfon: 939 francs (19 heures)
Coordination avec les communes voisines¹¹	oui	oui	oui	oui

¹¹ L'association des communes voisines est nécessaire quand les phénomènes d'extrême droite dépassent les frontières de la commune.

Lieu de l'intervention	Liestal (BL)	Malters (LU)	Estavayer-le-Lac (FR)
Intervenant (organisation)	Dr. Dieter Bongers Fachstelle für Rechtsextremismus der Kantone BS und BL	Dr. P. Emmenegger Fachstelle für Rechtsextremismus des Kantons Luzern	Mary-Claude Wenker/ Bernard Schimek
Concept/Méthode	Conseil et soutien des communes, parents, jeunes extrémistes	Conseil juridique et éducation conc. l'extrémisme de droite	Formation et éducation des enseignants, élèves et parents
Problématique	Extrémisme de droite Violence des jeunes Forte pression des médias	Lieu de rencontre de l'extrême droite Forte pression des médias	Xénophobie Pas de pression des médias
Durée	2 ans (dure encore) Dès juil. 2004	Env. 2 ans Dès juin 2000	6 mois Sept.03–fév.04
Ressources	Offre des cantons BS/BL	Offre du canton de Lucerne	15 150 francs (110 heures)
Coordination avec les communes voisines ¹¹	oui	non	oui

¹¹ L'association des communes voisines est nécessaire quand les phénomènes d'extrême droite dépassent les frontières de la commune.

On peut distinguer d'une part les interventions engendrées par un extrémisme de droite manifeste et une escalade de la violence des jeunes et, de l'autre, les interventions plutôt préventives, motivées par la xénophobie, les signes avant-coureurs d'un extrémisme de droite ou des actes de violence isolés. Tandis que les premières se caractérisent par un écho prononcé dans les médias, une population souffrant d'un sentiment d'insécurité et une pression politique à agir, les secondes se signalent par une absence de conscience du problème et un faible écho dans les médias, à l'exception de quelques acteurs sensibilisés.

Pour l'évaluation des différentes interventions, nous avons procédé à des interviews aussi bien des acteurs directement concernés (impliqués) que de participants ponctuels (non impliqués). Nous avons pensé en effet que les personnes directement concernées peuvent être très convaincues de l'intervention en raison de leur identification avec le projet et en surestimer les effets, tandis que les participants ponctuels (pasteur, politiques, représentants de l'autorité cantonale p. ex.), s'ils ne connaissent pas le but de l'intervention, peuvent en estimer les conséquences dans une perspective distanciée. Nos questions ont été les suivantes:

- Quels acteurs et participants l'intervention est-elle parvenue à aborder et à soutenir? Dans quelle mesure les participants ont-ils pu être motivés à collaborer à l'intervention? Et dans quelle mesure cette implication a-t-elle engendré une perception du problème? Quelles oppositions sont apparues?
- Quels effets a-t-on constatés et comment leur durabilité est-elle appréciée? Quel est le rapport entre les résultats obtenus et les objectifs visés? Ces effets peuvent-ils éventuellement être attribués à d'autres facteurs? Y a-t-il eu des effets contreproductifs?
- Le projet se poursuit-il? Avec ou sans le suivi d'experts? Comment les connaissances acquises sont-elles transmises? Ces connaissances peuvent-elles servir à d'autres problématiques? Continue-t-on d'observer des phénomènes d'extrême droite et à quelle rapidité peut-on y réagir?

Il faut considérer l'objectif de l'intervention – **«recul de l'extrémisme de droite»** – de manière différenciée, car les effets voulus se sont accompagnés d'effets non voulus, comme un déplacement géographique, une recherche de discrétion et le passage de formes d'extrémisme manifestes à des formes latentes. Ces phénomènes se produisent aussi en dehors du domaine d'expérimentation des acteurs interrogés, raison pour laquelle nous avons interviewé des spécialistes extérieurs de l'extrémisme de droite pour pouvoir les apprécier (services de police cantonaux, police fédérale, ONG, journalistes).

Pour les besoins de l'étude, nous nous sommes tout spécialement intéressés à la manière dont les travailleurs sociaux peuvent influencer sur l'environnement des jeunes par des interventions ciblées. Partant des connaissances tirées du travail d'éduca-

tion anti-raciste des écoles, d'après lesquelles la même intervention peut avoir des effets fort différents selon la dynamique de groupe régnant dans une classe, de la sensibilisation durable à l'effet boomerang, l'analyse des processus d'interaction entre les jeunes d'extrême droite, jeunes adultes compris, et leur environnement nous a paru prometteuse. Nous distinguons à cet égard plusieurs milieux d'intervention, dépendant du degré de cristallisation des idées d'extrême droite du côté des jeunes et de l'atmosphère régnant dans la population. Car il faut envisager différentes méthodes d'intervention selon la constellation de ces deux facteurs. Des adultes tolérant largement ou soutenant l'extrémisme de droite impliquent une autre méthode d'intervention qu'un milieu ouvert et sensibilisé.

Tableau 4: schéma sur les milieux et les stratégies d'intervention
(voir Eckmann 2005, Eser Davolio, Eckmann & Drilling 2004)

Variables contextuelles/ stratégie d'intervention	Jeunes présentant des tendances EXTR	Jeunes EXTR
La population est ouverte et se distancie de l'EXTR	I. Prévention et éducation	II. Médiation et confrontation
La population ne se distancie guère de l'EXTR, est xénophobe	III. Renforcer les minorités dans le contexte	IV. Désescalade et aide aux victimes

Chacun des quatre milieux d'intervention exige donc la fixation d'un point fort méthodologique, les intersections entre les différentes catégories de population ou de jeunes étant flottantes. Les concepts d'intervention élaborés ont été attribués à ces quatre cases et résumés dans les catégories suivantes:

I. «Prévention et éducation»: c'est la stratégie principale indiquée quand les jeunes, comme leur environnement, sont plutôt tolérants et que seuls quelques-uns affichent des tendances à droite. Les mesures à prendre sont ici: séances d'information, plateformes de discussion, travaux de relations publiques, workshops et trainings (sans stigmatisation des jeunes de droite).

II. «Médiation et confrontation» s'impose quand les jeunes d'extrême droite ne sont pas soutenus par leur environnement dans sa majorité. Tandis qu'une médiation peut être engagée pour atténuer les conflits existant entre groupements de jeunes rivaux, la confrontation sert à signaler clairement un dépassement du seuil de tolérance via la citation des jeunes qui se font remarquer devant les «autorités du village» (membre d'autorité, président de commune, police) ou leur confrontation avec leurs parents.

III. «Renforcer les minorités dans le contexte», en associant des représentants de ces minorités à l'intervention. La réflexion commune permet de sensibiliser les acteurs de la commune et la population à leur situation et à l'importance des problèmes, aidant ainsi à améliorer leur acceptation. Le recul de la xénophobie au niveau des adultes a entraîné, dans la commune examinée, un affaiblissement des tendances extrémistes des jeunes Suisses.

IV. «Désescalade et aide aux victimes» sont la seule possibilité quand la constellation des problèmes est marquée, avec des jeunes d'extrême droite prêts à en découdre et une population majoritairement xénophobe. La répression coordonnée envers les jeunes d'extrême droite et la création simultanée d'un soutien aux victimes de la violence d'extrême droite (antenne, numéro d'appel téléphonique), reposant sur une large base politique, produisent un effet de signal auprès du public qui peut contribuer à augmenter la distanciation d'avec l'extrémisme de droite.

Les interventions les plus efficaces et les plus durables s'avèrent être celles qui partent d'une analyse approfondie des problèmes et qui procèdent sur le long terme et par étapes. Le déroulement de l'intervention dans une des communes montre comment un conflit peut déclencher et motiver une action commune.

Un problème initial aigu, obligeant à agir, a nécessité une intervention de crise impliquant répression (IV.) et confrontation (II.) des acteurs d'extrême droite. Parallèlement, des séances d'information et des discussions publiques (I.) ont été organisées afin de susciter une prise de conscience générale du problème. L'association des minorités (III.) au groupe d'intervention a permis une atténuation de la violence (II.) entre jeunes d'extrême droite et jeunes étrangers. L'association des minorités a également permis une amélioration des échanges entre Suisses et population étrangère, créant les bases d'activités et de mesures communes susceptibles d'avoir un effet multiplicateur. Le recul de la violence des jeunes et de l'extrémisme de droite comme la détente au niveau des adultes de la commune a permis par la suite de travailler de manière préventive (I.).

Les communes examinées ont qualifié le **suivi assuré par des experts** de très important pour le processus d'intervention. Elles ont également apprécié la forme de maillage réalisée (école-police-éducateurs-autorités communales) et la collaboration, raison pour laquelle elles entendent maintenir cette forme de travail, malgré le recul de l'extrémisme de droite, et la mettre à profit pour régler d'autres problèmes tels que l'intégration ou le vandalisme.

S'agissant de la fonction des experts dans la façon de procéder, on peut dire qu'ils ont accompagné les communes de leurs conseils et que les mesures et activités à proprement parler ont été développées et exécutées par les groupes de travail selon le concept d'aide à l'autonomisation. On peut parler de **capacitation** et

d'**affermisssement**, notamment des acteurs qui disposaient auparavant de peu de compétences ou qui, comme dans le cas des représentants des minorités, réclamaient davantage de légitimité et d'encouragement pour leur engagement civil en raison de leur statut social. Ce processus d'apprentissage des participants est une condition importante de **l'autonomisation de l'intervention**, qui a largement pu être réalisée, raison pour laquelle les experts n'ont été consultés que sporadiquement après la phase de construction intensive.

Les interventions qui n'ont misé que sur **une stratégie**, comme la désescalade et l'aide aux victimes, ont couru le risque que les différentes mesures suscitent trop d'attentes. Car contrairement à une méthode impliquant plusieurs étapes, les revers y sont moins bien reçus.

Exemple 1: ligne téléphonique destinée aux victimes de violences

Une commune a focalisé son action sur la répression et la mise en place d'une ligne téléphonique pour les victimes de violences, notamment dues à des extrémistes de droite. Les acteurs de la commune ont suivi une formation pour la gestion de cette ligne, des brochures d'information et des cartes de visite portant le numéro de téléphone ont été distribuées à tous les élèves et leurs parents et des articles sont parus dans la presse locale. Mais au bout d'un an d'engagement, la ligne fonctionnant 24 heures sur 24 et 365 jours par an, aucun appel n'avait été reçu. Les personnes s'occupant de la ligne téléphonique et le groupe d'initiateurs ont été déçus et se sont demandé pourquoi ils n'avaient pas réussi à toucher les victimes. Parallèlement, la commune avait enregistré un recul des activités d'extrême droite, notamment en ce qui concerne le recrutement d'élèves et les réunions. La disposition de la population à signaler et dénoncer avait en outre augmenté et la police avait été appelée à plusieurs reprises dès qu'un «crâne rasé» se montrait dans une manifestation publique.

A y regarder de plus près, la ligne téléphonique avait joué un rôle important dans la sensibilisation de la population, qui avait été informée de l'intervention par la presse locale. Par ailleurs, une large alliance d'hommes et de femmes politiques de la commune et de nombreux volontaires s'étaient engagés à gérer la ligne. Cette distanciation efficace de l'extrémisme de droite a pu rompre l'indifférence générale et faire naître une prise de conscience. Ces effets à long terme ne sont toutefois pas apparus immédiatement au groupe de travail et le sentiment de frustration provoqué par l'absence d'appels ont d'abord entraîné une suspension de l'intervention.

Un autre avantage d'une **méthode comportant plusieurs étapes** réside dans le fait qu'elle permet d'attirer de larges pans de la population puisqu'elle implique un plus grand nombre de personnes et déclenche une dynamique processuelle plus forte. Cette dynamique dépasse par la suite le souci premier du bannissement de l'extrémisme de droite et a des effets positifs pour la cohabitation dans la com-

mune à d'autres niveaux. Le travail en réseau permet également de s'attaquer à d'autres problèmes de manière constructive, grâce à quoi les forces de la société civile engagées se sentent renforcées et confirmées dans leur orientation.

Exemple 2: association des minorités

Une commune a connu des conflits et une violence des jeunes considérables parce que les groupements de jeunes étrangers et de jeunes Suisses orientés à droite se sont affrontés à plusieurs reprises à l'école, à la maison des jeunes et dans des lieux publics, engendrant un sentiment d'insécurité au sein de la population. Un groupe de travail composé de représentants de la politique, de l'école, des éducateurs et de l'église a fait appel au soutien d'experts. L'experte¹² a exigé, après une analyse approfondie des problèmes, d'associer un nombre paritaire de représentants des minorités étrangères au groupe de travail, dont les membres ont ensuite cherché pendant un an à convaincre ceux-ci de collaborer. Cette stratégie s'est avérée payante, car elle a permis d'une part aux parties de discuter des problèmes posés par la violence des jeunes dans une perspective plus vaste, et, d'autre part, d'exécuter des mesures et des activités soutenues largement, telles que conseils éducatifs aux parents des jeunes posant problème par leurs compatriotes. Les échanges au sein du groupe de travail ont été jugés très positifs de toutes parts, et les représentants des minorités, qui vivaient depuis 30 ans dans la commune pour certains, se sont sentis pour la première fois acceptés et pris au sérieux. Par la suite, un enseignant d'origine albanaise a été recruté. Il a d'abord suscité l'opposition de certains Suisses (salut d'Hitler lors de la première heure de cours, parents indignés), avant d'obtenir une grande reconnaissance.

Énumérer toutes les mesures qui ont été prises dépasserait le cadre de notre travail, mais on peut noter que la mise en œuvre commune de ces activités a permis aux participants des expériences positives et une reconnaissance. Il faut également mentionner une étape qui concerne la procédure de naturalisation des étrangers établis dans la commune. Le potentiel xénophobe de la commune s'est exprimé une nouvelle fois lors du rejet «infondé» de naturalisations par l'assemblée communale. Cette polarisation a pu être brisée et le débat sur les valeurs (assimilation, intégration) porté à un autre niveau quand trois candidats naturalisés, issus de la migration, ont été élus au sein de la commission de naturalisation. L'intervention se dirige, maintenant que la violence des jeunes a reculé, moins contre l'extrémisme de droite que sur les questions d'intégration au niveau des adultes. Ainsi s'élimine à notre avis une matière conflictuelle pouvant servir de terreau aux tendances d'extrême droite des jeunes.

¹² Cette experte a collaboré à la TikK (taskforce pour les conflits interculturels, Zurich) et a appliqué une hypothèse focalisée sur le travail de la collectivité.

Durabilité des interventions

En vertu de **l'analyse des effets** des sept évaluations, nous pouvons expliquer le **recul** de l'extrémisme de droite par les conjonctions de mesures suivantes:

- répression, intensification des enquêtes pénales, placement en foyer, fermeture des lieux de rencontre, obstacles à la location de salle;
- désescalade de la violence, réduction de la violence des jeunes, augmentation de la disposition de la population à dénoncer ou signaler les incidents;
- distanciation des jeunes extrémistes de droite et des suiveurs potentiels de la scène, baisse du recrutement;
- création d'une pression sociale sur les jeunes d'extrême droite par les parents, les maîtres d'apprentissage, les employeurs, l'école, les «autorités du village», l'atmosphère régnant dans la population, les dénonciations;
- empêchement d'un déplacement local en agissant au sein d'un réseau à grande échelle (collaboration avec les communes voisines ou le canton/ la région).

Simultanément, nous avons examiné les aspects ayant permis d'**affermir avec succès les forces de la société civile** dans les communes:

- déclenchement d'une prise de conscience des problèmes posés par l'extrémisme de droite parmi les politiques, la population, la police, les éducateurs, les églises, les associations, les maîtres d'apprentissage, les propriétaires et les écoles;
- distanciation publique de l'extrémisme de droite de la part des responsables et d'autres cercles de la population (actions de protestation, séances d'information, collecte de signatures, relations publiques);
- solidarisation par la création et l'institutionnalisation de groupes de travail sur l'extrémisme de droite et la violence (aide aux victimes, éducation des parents, comité d'organisation);
- débat sur les valeurs et réflexion sur la thématique entre les acteurs de la commune, partis et associations, avec la population et les jeunes ainsi que les minorités (information, discussion en plénum et podiums, établissement d'une charte, recherche d'un consensus sur la définition des problèmes et les stratégies possibles);
- réduction de la xénophobie et des conflits interculturels au sein de la population (p. ex. par l'association de représentants des minorités, une thématisation publique, la création de surfaces de contact, la médiation)
- monitoring permanent, échanges réguliers d'informations et maillage;
- activités préventives à divers niveaux (p. ex. manifestations interculturelles, sensibilisation des propriétaires, projets scolaires).

Il ressort de cette liste que le mode d'action possible d'une intervention est très complexe et repose sur ses effets aussi bien directs, sur l'extrémisme de droite, qu'indirects, sur la mobilisation des forces de la société civile.

Une des préoccupations majeures que nous avons eue lors de l'analyse des effets a également porté sur l'examen de la **durabilité** de l'intervention. Les interviews des acteurs impliqués/non impliqués ayant été faites dans un intervalle de six mois à quatre ans après la fin de l'intervention, voire après l'intervention de crise à proprement parler, nous avons posé des questions concernant leur avis sur les effets à long terme des différentes interventions. Nous avons par conséquent demandé une appréciation rétrospective et perspective de la durabilité des interventions, les personnes interrogées devant apprécier, rétrospectivement, l'étendue des effets obtenus et, à titre prospectif, leur potentiel d'avenir. Nous les avons questionnées sur les facteurs ayant favorisé l'effet à long terme, comme le maintien du maillage ou la poursuite des activités.

Adresses utiles

Associations

ACOR SOS-Racisme

Rue de Genève 24
1002 Lausanne
Téléphone 021 311 80 57
info@sos-racisme.ch
www.sos-racisme.ch

Ligne verte 0800 55 44 43 (ligne gratuite pour des conseils en cas de situations racistes)

Les objectifs d'ACOR sont d'offrir écoute et soutien aux victimes d'actes racistes, ainsi qu'une médiation aux victimes et acteurs en cas de situations racistes.

A l'attention des organismes (écoles, etc.) qui sollicitent une intervention lorsqu'ils sont confrontés à des cas de racisme ou d'extrémisme, l'ACOR met sur pied des interventions à la carte élaborées en collaboration avec les établissements.

Appartenances

Rue des Terreaux 10
1003 Lausanne
Téléphone 021 341 12 50
association@appartenances.ch

Rue des Communaux 2A
1800 Vevey
Téléphone 021 922 45 22
appartenances.ve@bluewin.ch

Rue de l'Ancienne-Poste 2
1400 Yverdon-les-Bains
Téléphone 024 425 06 65
appartenances.yv@bluewin.ch

Bd Saint-Georges 72
1205 Genève
Téléphone 022 / 781.02.05
appartenances@appartenances-ge.ch

Appartenances est une association pluriculturelle dont les objectifs sont de favoriser l'autonomie et la qualité de vie des migrantes et migrants, requérantes et requé-

rants d'asile, réfugié(e)s, immigré(e)s, etc. par la découverte et l'utilisation de leurs propres ressources, ainsi que de promouvoir la rencontre entre les migrant(e)s et la société d'accueil, l'interculturalité et une société plurielle.

Association romande CIAO

Riant-Mont 1
1004 Lausanne
Téléphone 021 311 92 06
info@ciao.ch
www.ciao.ch

L'Association romande CIAO, active depuis internet, a pour buts la maintenance, la promotion et le développement d'information pour la jeunesse dans des domaines aussi variés que le racisme, la violence ou encore la sexualité.

Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-Noir (CRAN)

Case Postale 251
3000 Berne 7
Téléphone 032 322 06 05
Cran02@bluewin.ch / info@cran.ch

Le CRAN est né de la volonté d'un groupe de membres africains et suisses de donner un caractère spécifique au racisme anti-Noir. Les objectifs poursuivis par le CRAN sont, entre autres, de favoriser la reconnaissance du racisme anti-Noir comme un racisme ayant sa propre spécificité et de viser l'éradication par tous les moyens légaux (juridiques, médiatiques, politiques) du racisme anti-Noir sous toutes ses formes et dans tous les milieux sociaux.

Centre de Contact Suisses-Immigrés / SOS Racisme

Boulevard de Pérolles 91
1700 Fribourg
Téléphone 026 424 21 25

L'association a pour objectif général de contribuer à la promotion et au respect des droits des migrant(e)s en tant que droits de l'Homme dans tous les domaines de la société. Ses différents moyens d'action sont, entre autres, de procurer un service de consultation et d'intervention juridique et sociale en matière de migration et racisme.

SOS Racisme

Passage Cardinal 2d
1700 Fribourg
Téléphone 026 424 21 25
Ligne verte: 155 44 43

SOS Racisme est le service au soutien des victimes de l'action sociale préventive de l'Association romande contre le racisme. Les buts de l'Association sont, d'une part, de lutter contre toutes les formes de discriminations définies par la Convention et de les prévenir et d'autre part, de veiller à l'application effective et complète de cette Convention.

Centre social protestant

Rue du Village-Suisse 14
Case postale 171
1211 Genève
Téléphone 022 807 07 00
info@csp-ge.ch

Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
Téléphone 021 560 60 60
info@csp-vd.ch

Rue des Parcs 11
2000 Neuchâtel
Téléphone 032 722 19 60
csp.neuchatel@ne.ch

Rue Centrale 59
2740 Moutier
Téléphone 032 493 32 21
info@csp-beju.ch

Les CSP, présents dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura, disposent d'équipes de travail comprenant notamment des assistantes et des assistants sociaux, des conseillères et conseillers juridiques, des juristes, des animatrices et animateurs, et d'autres professionnel(le)s de l'action sociale.

Fondation Education et Développement

Service régional de Suisse romande

Avenue du Cour 1

1007 Lausanne

Téléphone 021 612 00 81

fed@globaleducation.ch

www.globaleducation.ch

La Fondation Éducation et Développement promeut un enseignement qui encourage les enfants et les jeunes à agir de manière responsable dans la société mondiale. Elle apporte son soutien aux enseignantes et enseignants de tous les niveaux scolaires pour former les élèves à une approche autonome et critique des enjeux mondiaux. Elle concentre aussi son action sur les activités en lien avec les droits humains et les questions concernant le racisme.

Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA)

Schweizergasse 6

Postfach

CH-8023 Zürich

Téléphone 044 218 50 30

Fax 044 218 50 31

stiftung_gra@bluewin.ch

www.gra.ch

La Société pour les minorités en Suisse (SMS) et la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA) publient chaque année, en allemand uniquement, une chronologie des incidents racistes en Suisse. C'est un aperçu qualitatif, aucune donnée statistique n'est fournie.

LICRA – Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)

Rue Verdaine 13

1204 Genève

www.licra.ch

L'association a pour objectif de lutter pour le respect de la dignité humaine, contre le racisme et l'antisémitisme. La LICRA propose aux écoles romandes des ateliers de sensibilisation sur les thèmes du racisme et de l'antisémitisme. Le but est d'aborder sans tabou le racisme et l'antisémitisme et leurs conséquences en ouvrant un espace de dialogue avec les élèves et en recherchant ensemble des moyens d'action.

National Coalition Building Institute (NCBI) Romandie

c/o Maison des Associations
Rue des Savoises 15
1205 Genève
Téléphone 022 321 56 80
romandie@ncbi.ch

NCBI offre des formations et des ateliers sur la prévention de la violence et sur la résolution des conflits.

Organisation Suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

Place Grand-St-Jean 1
1003 Lausanne
Téléphone 021 320 56 41
info@osar.ch
www.osar.ch

L'OSAR est l'organisation faitière, sur le plan national, des œuvres d'entraide actives dans l'aide aux réfugiés. L'OSAR propose aux écoles des activités qui permettent de prendre conscience aux élèves des parcours et des conditions de vie des réfugiés.

Haute école de travail social, HES Genève

Monique Eckmann et Laurent Wicht
Rue Prévost-Martin 28
Case postale 265
1211 Genève 4
monique.eckmann@hesge.ch
Téléphone 022 388 94 61
laurent.wicht@hesge.ch
Téléphone 022 388 94 60

Recherche et évaluation, consultation et accompagnement de projets en matière de racisme, de xénophobie et de relations intergroupes, violence et sentiments d'insécurité; perspective d'intervention collective-communautaire, de travail social de proximité (TSHM, animation socioculturelle), de formation continue d'adultes.

Organes étatiques

Confédération

Commission fédérale contre le racisme

Inselgasse 1
3003 Berne
Téléphone 031 324 12 93
ekr-cfr@gs-edi.admin.ch
www.ekr-cfr.ch

La Commission fédérale contre le racisme (CFR), organe consultatif du Conseil fédéral, accomplit un travail de sensibilisation et de relations publiques au moyen de campagnes, d'interventions publiques, de publications et d'articles de presse. Elle surveille l'application de la norme pénale contre le racisme. La CFR peut faire office de médiateur en cas de conflit.

Office fédéral de la police (fedpol)

Nussbaumstrasse 29
3003 Berne
Téléphone 031 323 11 23
www.fedpol.admin.ch/fedpol

L'Office fédéral de la police (fedpol) constitue pour ses partenaires cantonaux et internationaux un pôle d'information, de coordination et d'analyse dans le domaine de la sûreté intérieure suisse. L'office est chargé de l'exécution de tâches préventives, notamment en matière de protection de l'Etat, et de mesures de sécurité visant à protéger les personnes et les objets menacés.

Service de lutte contre le racisme

Inselgasse 1
3003 Berne
Téléphone 031 324 10 33
ara@gs-edi.admin.ch
www.edi.admin.ch/ara

Le Service de lutte contre le racisme (SLR), rattaché au Département fédéral de l'intérieur, est l'interlocuteur au sein de l'administration fédérale pour toutes les questions relatives à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Il coordonne des mesures de prévention et de lutte contre le racisme au sein de l'administration fédérale. Il octroie des aides financières pour des projets destinés à combattre activement le racisme en Suisse.

Service spécialisé Extrémisme dans l'armée

Felix Müller
Inselgasse 1
3003 Berne
Téléphone 031 323 55 98
felix.mueller@gs-edi.admin.ch

Le Service spécialisé Extrémisme dans l'armée coordonne les efforts visant à réduire l'extrémisme dans l'armée. Il est l'interlocuteur à qui s'adresser pour faire part des incidents liés à l'extrémisme. Il a pour mission de former et de sensibiliser les cadres de l'armée. Il conseille et soutient l'armée, les membres de l'armée, les autorités et les médias pour toutes les questions relevant de l'extrémisme.

Cantons et communes

Dans le cadre de leur mandat, les bureaux cantonaux de l'intégration et les délégués cantonaux à l'intégration sont très souvent aussi chargés du dossier prévention du racisme. Ils fournissent des informations, mettent sur pied des activités ciblées dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme. Ils conseillent sur les questions d'intégration, accompagnent et soutiennent la recherche de financement pour des projets.

Des bureaux communaux de l'intégration et des délégués communaux à l'intégration sont aussi actifs pour les villes suivantes: Lausanne, Monthey, Renens, Sion.

La liste d'adresses est régulièrement mise à jour sur le site de la Commission fédérale des étrangers (sous rubrique Services), respectivement sur celui de l'Office fédéral des migrations: www.eka-cfe.ch, www.bfm.admin.ch

École

Dans le domaine scolaire, chaque canton a nommé un responsable cantonal pour les questions relatives à l'intégration et à l'interculturalité. La Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP) tient régulièrement à jour une liste des personnes de contact (sous rubrique «Education et migration»): www.edk.ch

LAVI – Centres de consultation pour victimes d'infractions

Les centres de consultation LAVI proposent soutien, accompagnement pour les démarches administratives et juridiques et aide matérielle aux victimes ou à leur entourage. Dans certains cas, les cas de racisme sont pris en charge. La liste d'adresses des centres LAVI est mise à jour régulièrement sous: www.opferhilfe-schweiz.ch

Bibliographie

Eckmann, M. & Fleury, M. (2005): Racisme(s) et citoyenneté. Editions ies, Genève.

Près de 50 contributions réunies dans ce classeur destiné à l'enseignement, à la formation, à l'action sociale et pédagogique: analyses, témoignages, documents historiques et propositions d'intervention qui abordent les multiples facettes du racisme, la diversité des perspectives ainsi que les moyens d'agir et de réagir.

Eckmann, M. & Eser Davolio, M. (2002): Pédagogie de l'antiracisme.

Aspects théoriques et supports pratiques pour l'éducation antiraciste. Edition ies, Genève et lep, Lausanne.

Cet ouvrage présente des concepts théoriques et des outils pratiques pour éduquer autrement contre le racisme, à travers une approche compréhensive mais surtout impliquante.

Eckmann, M., Salberg, A.-C., Bolzman, C. & Grünberg, K. (2001): De la parole des victimes à l'action contre le racisme; éd. IES, Genève.

L'expérience des victimes et leur perception des incidents racistes constituent le point de départ de cette recherche-action menée conjointement par l'Institut d'études sociales (IES) et l'Association romande contre le racisme (ACOR).

Une analyse des appels reçus à SOS-Racisme durant plus de deux ans a permis de dresser un constat des violences racistes et de mettre en évidence les relations de pouvoir subtiles entre auteurs et victimes.

Eckmann, M., Eser Davolio, M. & Wenker, M.-C. (2001): Vivre ensemble.

Dossier pédagogique avec dossier pour accompagnants, Edition lep, Lausanne.

Dossier avec six cas de conflits interculturels réels qui permettent de mettre en lumière les diverses perspectives des acteurs concernés. Une liste de questions donne la possibilité de travailler en groupe et de discuter les différentes réactions.

Grünberg, K. & Eckmann, M. (Eds.) (1999): A propos du phénomène des Skinheads et du racisme en Suisse. Dossier accompagnant le film «Skin or die» de Daniel Schweizer, éditions IES.

Les contributions réunies dans ce livre touchent les domaines pédagogique, historique, sociologique, documentaire et éthique. Les différents auteurs s'accordent pour dire qu'une information préventive à l'intention de la jeunesse, des responsables de l'éducation mais aussi de l'opinion publique est une priorité absolue dans la lutte contre le racisme. Le livre montre les outils pour dialoguer, informer et prévenir.

Rojzman C. (1998): Savoir vivre ensemble: agir autrement contre le racisme et la violence. Paris, éd. Syros

Dans ce livre, Charles Rojzman intervient à la demande des municipalités ou d'organismes confrontés à des situations de crise, principalement dans les banlieues de grands centres urbains. Les auteurs ont croisé terrain et réflexion politique, méthodes et témoignages. Ce livre apporte des outils susceptibles de contrer racisme et violence, applicables dans toutes les institutions et pas uniquement dans les banlieues.

Per saperne di più

Cantone

Commissione cantonale per l'integrazione degli stranieri e la lotta contro il razzismo

Residenza governativa
6501 Bellinzona

Delegato per l'integrazione degli stranieri

Ermete Gauro
Telefono 091 814 32 01
di-dis@ti.ch
www.ti.ch/integrazione-stranieri
www.ti.ch/zingari

Organizzazioni

Croce Rossa Svizzera

Sezione del Luganese
Via alla Campagna 9
CP 4064
6900 Lugano
Telefono 091 973 23 23
info@crs.luganese.ch
www.in-differenza.ch

Progetto scolastico InDifferenza per l'educazione alla tolleranza, corso antirazzismo per animatori ed educatori, informazioni e manifestazioni, corsi per stranieri.

Fondazione Educazione e Sviluppo

Servizio regionale della Svizzera Italiana
Via Breganzona 16
6900 Lugano
Telefono 091 360 42 32
fes@globaleducation.ch

Formazione, materiale pedagogico, campagne, progetti scolastici, sostegno finanziario di progetti.

Organizzazione svizzera aiuto ai rifugiati

Rappresentato dal Soccorso operaio svizzero

Via Zurigo 17

6900 Lugano

Telefono 091 923 17 76 / 091 923 19 24

L'Organizzazione sviluppa progetti per classi e scuole per la sensibilizzazione alla situazione dei rifugiati e al razzismo.

Letteratura

Aluffi Pentini, Anna; Lorenz, Walter (ed.) (1995): Per una pedagogia antirazzista: teorie e strumenti in prospettiva europea. Bergamo, Edizioni Junior. Riflessioni sulla pedagogia che porta alla tolleranza e strumenti da adottare nell'ambito delle scuole.

Bolonari, Velleda; Kühne, Klaus (ed.) (1997): Povertà Migrazione Razzismo. Il lavoro sociale ed educativo in Europa. Bergamo, Edizioni Junior. Nuove esigenze per il lavoro sociale e la scuola in un'Europa globalizzata.

Terranova, Concetta Sirna (1997): Pedagogia interculturale. Milano, Edizioni Angelo Guerini.

L'autrice parla di tecniche e attività ludiche, come vari tipi di teatro e drammatizzazione e giochi di ruolo e di cooperazione, con gruppi etnici diversificati per aiutare a passare dalla situazione di immersione a quella di interiorizzazione e successivamente alla fase dell'impegno e della collaborazione. Tuttavia nota che l'animatore deve conoscere bene le potenzialità educative del training e le competenze che produce per scegliere obiettivi ben calibrati sulle esigenze e sulle capacità dei soggetti.

www.bazarmagazine.ch

Rivista interculturale on-line.

Partie 2

Thomas Widmer et Christian Hirschi

Guide d'évaluation des mesures de lutte contre l'extrémisme de droite

La lutte contre l'extrémisme de droite au moyen de mesures telles que projets, programmes, interventions et lois n'a pas une longue tradition en Suisse. La remarque est d'autant plus vraie concernant l'évaluation de ces mesures. En élaborant ce guide, nous nous sommes donné pour but de mettre au point un instrument de travail destiné à faciliter l'évaluation des mesures prises contre l'extrémisme de droite.

Le présent guide a été créé dans le cadre du projet de recherche intitulé «Mesures contre l'extrémisme de droite en Suisse: à la recherche des mesures les plus efficaces», qui constitue un volet du programme national de recherche 40+ «Extrémisme de droite – causes et contre-mesures».

Le but de ce guide est de fournir aux spécialistes des mesures de lutte contre l'extrémisme de droite des bases et des connaissances utiles à leur évaluation et de leur faciliter l'exécution et le suivi des évaluations. Il doit contribuer à des activités utiles et de qualité dans le domaine d'intervention qu'est l'extrémisme de droite.

Ce guide ne saurait toutefois livrer des connaissances exhaustives sur les questions d'évaluation, raison pour laquelle nous renvoyons à la littérature et aux offres de formation existantes.

Public cible. Ce guide s'adresse en priorité aux personnes qui possèdent des connaissances sur l'extrémisme de droite, mais pas dans le domaine de l'évaluation. Il s'agit en général de personnes qui assument la responsabilité de certaines mesures ou collaborent à leur exécution. Le guide doit pouvoir servir aussi bien aux mandants qu'aux évaluateurs.

Structure du guide. Le guide compte trois parties. La première présente, sous une forme abrégée, les quelques bases conceptuelles centrales de l'évaluation. Il offre ainsi un cadre d'orientation pour les activités d'évaluation et permet au lecteur de sélectionner un accès spécifique à l'évaluation. Suivent des remarques qui se réfèrent directement à un travail d'évaluation particulier, traité tout au long d'un processus d'évaluation typique. Enfin, des indications, qui ne peuvent être attribuées à aucune phase spécifique de l'évaluation, complètent le tout. On trouvera en outre à la fin de cette brochure, dans la partie «pour en savoir plus», des informations complémentaires sur les ouvrages de référence en la matière et pour permettre d'approfondir la thématique.

Evaluation: types, objets et questions

Dans ce guide, nous entendons par évaluation un service ou une prestation de service scientifique qui effectue une évaluation systématique et transparente d'un objet. Il faut noter à ce propos qu'il existe un grand nombre de types d'évaluations et que l'accès à celles-ci et les approches qu'on en a peuvent varier de l'un à l'autre. La principale différence réside dans la fonction d'une évaluation.

L'évaluation formative (l'évaluation visant l'amélioration) a pour but de déclencher les processus d'apprentissage et d'indiquer les points de départ pour améliorer la mesure. **L'évaluation sommative** (l'évaluation servant à dresser un bilan), quant à elle, doit provoquer la responsabilité face aux personnes extérieures, en posant les bases qui permettront de décider de la poursuite des mesures ou de les légitimer. Une seconde différenciation importante résulte de la relation qui existe par rapport à la personne (ou au groupe) responsable de la direction et de l'organisation d'une évaluation.

En cas d'**évaluation faite d'un point de vue externe**, la responsabilité ne fait pas partie intégrante de la mesure, tandis qu'en cas d'**auto-évaluation**, l'évaluation est menée par des acteurs qui sont intégrés dans les mesures. Un troisième élément de différenciation concerne la position des acteurs qui mènent l'exécution de l'évaluation sur le plan opérationnel (par exemple la collecte et l'évaluation de données). S'ils font partie de la mesure, on parle d'**évaluation interne** et s'ils n'y sont pas intégrés, il s'agit d'une **évaluation externe**.

L'évaluation peut porter sur les **objets** les plus divers, par exemple des mesures, des interventions, des projets, des programmes, des politiques, des lois, des organisations ou des personnes. Le présent guide se focalise sur l'appréciation des activités qui visent (entre autres) à réduire le phénomène de l'extrémisme de droite. Nous utilisons ici le terme de mesure en tant que terme générique pour toutes ces activités.

Une mesure de lutte contre l'extrémisme de droite comporte plusieurs éléments qui peuvent être évalués séparément ou ensemble. La définition de la **question de l'évaluation** fixe généralement les éléments d'une mesure qui seront au cœur de l'évaluation. Il existe plusieurs systématiques permettant de classer ces éléments. Nous utilisons la suivante:

- *Formulation* d'une mesure: processus qui aboutit à un concept et consiste par exemple dans l'examen du besoin d'agir, des solutions de substitution, et dans la définition d'une mesure spécifique et de sa configuration concrète;
- *Concept* d'une mesure: description (ou plan) de la manière dont une mesure est conçue ainsi que des ressources (input) et des conditions dans lesquelles cette mesure doit être exécutée;

- *Exécution* d'une mesure: processus de réalisation de la mesure dans un contexte et des conditions spécifiques, aboutissant à la fourniture de prestations;
- *Prestation* d'une mesure: événements, activités ou produits (output) fournis au point de rencontre entre la mesure et ses destinataires directs;
- *Effet* d'une mesure: changements déclenchés par l'exécution d'une mesure.

Il existe d'autres différenciations de ces effets, qui sont d'une importance capitale pour la conception d'une évaluation:

- On distingue les *effets immédiats* (aussi appelés «outcome») produits auprès des participants ou destinataires directs des mesures des effets médiats, sur la société, l'économie et l'environnement (aussi appelés «impact»).
- On peut distinguer les effets conformes aux objectifs de la mesure (*effets voulus*) de ceux qui dépassent le cadre des objectifs (*effets non voulus*).
- On fait également la distinction entre les *effets désirables* et les *effets indésirables*, mais aussi, selon leur importance, entre les effets principaux et les effets secondaires.

On trouve malheureusement plusieurs utilisations de ces concepts, raison pour laquelle il est conseillé de ne pas les utiliser sans autre explication.

Critères d'appréciation

Pour être systématiques et transparentes, les évaluations ont besoin de critères d'appréciation explicites. Ces critères se distinguent selon les bases d'appréciation utilisées et les caractères à apprécier.

- On peut prendre comme base d'appréciation les qualités intrinsèques de la mesure, comme ses objectifs par exemple. Mais on peut également juger les mesures sur la base de critères d'appréciation définis en dehors de la mesure.
- Parmi les caractères à apprécier, on peut faire la distinction entre la qualité du processus, son efficacité et son efficience.

Au fur et à mesure de notre étude sur les travaux d'évaluation des mesures contre l'extrémisme de droite, la violence ou le racisme, nous avons pu constater que les bases d'appréciation retenues sont généralement liées à la mesure, et que la qualité du processus est au centre des préoccupations en Allemagne et en Suisse, tandis que les autres pays examinent davantage l'efficacité des mesures. Les études orientées sur l'efficience (comme les analyses coût-utilité) sont plus rares, en particulier en ce qui concerne les mesures de lutte contre l'extrémisme de droite au sens strict. Pour ce qui est de la qualité des critères d'appréciation, la diversité est considérable, mais vu le nombre de strates que compte le phénomène, on a généralement recours à des critères pluridimensionnels.

Exigences en matière d'évaluation

Pour satisfaire aux exigences qui lui sont imposées, une évaluation doit être **à la fois utile, faisable, correcte et précise**. Il existe des instruments qui aident à satisfaire ces exigences en les concrétisant. Ces instruments, qui peuvent également être utilisés comme critères d'appréciation de la qualité des évaluations, sont appelés standards d'évaluation. Ces standards d'évaluation formulent les exigences généralement reconnues qui sont imposées à une évaluation. En Suisse, ce sont les standards de la Société suisse d'évaluation (standards SEVAL) qui sont déterminants. Ils contiennent au total 27 standards sur les thèmes de l'utilité, la faisabilité, la correction et la précision. Ces 27 standards décrivent les exigences maximales imposées aux évaluations, ils ne fixent aucune exigence minimale. La question des moyens permettant d'atteindre au mieux ces exigences n'est pas réglée.

Les standards SEVAL s'appliquent aux évaluations de toute nature (à l'exception des évaluations de personnel) et sont par conséquent formulés de manière abstraite. Notre guide entend concrétiser ces exigences générales et abstraites pour le champ d'évaluation que forment les mesures de lutte contre l'extrémisme de droite et les rendre ainsi plus faciles d'accès aux utilisateurs potentiels. Tandis que les standards SEVAL sont structurés de manière thématique, le présent guide, orienté sur l'action, est ciblé sur les étapes de travail spécifiques qui se présentent dans le déroulement de l'évaluation. Il ne s'agit donc pas de standards pour l'évaluation des mesures contre l'extrémisme de droite, mais d'un guide axé sur l'action, qui doit faciliter l'application des standards SEVAL dans le contexte des mesures de lutte contre l'extrémisme de droite. Cela nous semble d'autant plus important que nous n'avons guère observé de renvoi explicite aux standards SEVAL ou d'autres standards d'évaluation dans le cadre de nos examens des travaux d'évaluation des mesures de lutte contre l'extrémisme de droite.

Le processus d'évaluation se subdivise, typiquement, en **six étapes**, quantité de décisions devant être prises à chaque étape. Les explications qui suivent se réfèrent à ces six étapes. En complément, nous traitons ensuite cinq thèmes transversaux (budget, bases légales, gestion de l'évaluation, personnel et finances) importants à chacune des étapes du travail. Il faut souligner que les travaux d'évaluation ne doivent pas forcément être exécutés dans cet ordre, et qu'une étape du processus d'évaluation peut se présenter plusieurs fois ou, exceptionnellement, manquer.

Les six étapes d'un processus d'évaluation

1^{ère} étape: phase de décision

Au moment de décider si une évaluation doit être exécutée ou non, il faut se poser des questions sur les **ressources humaines et financières disponibles**, mais aussi tirer au clair les conflits pouvant découler de l'évaluation et de ses effets.

Dans une évaluation, la **désignation des participants et personnes concernées** joue un rôle central. Leur coopération n'est pas seulement indispensable lors de l'exécution de l'évaluation, elle est un facteur essentiel dans son utilisation. C'est pourquoi il faut dès le départ porter son attention sur le cercle des participants et personnes concernées et définir leurs intérêts. C'est le seul moyen d'assurer que l'évaluation soit exécutée et acceptée par eux. C'est aussi le seul moyen de créer les conditions pour que l'évaluation puisse être utilisée de manière adéquate.

L'indépendance, l'intégrité et la compétence de l'évaluateur sont les bases de sa crédibilité. Selon la nature de l'évaluation, l'indépendance peut jouer un rôle plus ou moins important. Les exigences posées aux évaluations sommatives doivent être plus élevées que celles posées aux évaluations formatives.

L'extrémisme de droite est un **objet à forte connotation idéologique**.

L'évaluation doit donc se positionner. Il s'agit de définir cette position avec précaution et compte tenu de la fonction et des objectifs de l'évaluation.

Au moment d'examiner la question de l'opportunité d'une évaluation, il est capital de se poser la question **des effets escomptés de l'évaluation et de son coût**. Mais ils sont extrêmement difficiles à estimer à ce stade précoce.

Pourtant, il faut pouvoir estimer dès le départ les coûts de l'évaluation. Il s'agit là de **coûts totaux**, c'est-à-dire non seulement des coûts d'exécution purs (souvent achetés à l'extérieur), mais aussi des dépenses de préparation, de suivi et d'exécution de l'évaluation. Il faut également inclure les **coûts endossés par les tiers**. Enfin, il ne faut pas négliger les **coûts d'opportunité**, c'est-à-dire réfléchir aux autres fins auxquelles les moyens nécessités par l'évaluation pourraient être affectés.

Il faut également considérer les effets déclenchés par l'évaluation. A ce stade, il ne peut s'agir que d'une estimation spéculative, car il est très difficile de prévoir les effets qu'une évaluation (dont le déroulement et les résultats ne sont pas encore connus) pourra avoir. Il est pourtant recommandé de mener ces réflexions.

2^e étape: définition du problème

Les évaluations ont des **mécanismes de déclenchement divers**. De l'obligation générale d'exécuter une évaluation (dans les bases légales, les mandats de prestation ou accords de projet), à la méfiance envers l'efficacité générale ou spécifique d'une mesure en passant par la volonté d'obtenir des **indications sur les moyens** d'optimiser une mesure, l'éventail est large. En conséquence, une évaluation se voit aussi doter de fonctions diverses. Le **contexte** dans lequel elle a vu le jour doit également être pris en compte lors de la définition du problème à évaluer.

Le but **d'une évaluation** dépend en premier lieu des motifs qui en sont à l'origine et de la manière dont ses résultats seront utilisés. Il doit être défini explicitement, afin de pouvoir être communiqué aux participants et personnes concernées et d'assurer que ceux-ci le soutiennent autant que possible. Les buts de l'évaluation sont déterminants pour sa bonne configuration.

Il faut donc décider si l'évaluation doit s'orienter en fonction des objectifs de la mesure, c'est-à-dire s'il s'agit d'exécuter une **évaluation ciblée**, ou s'il est plus judicieux d'opter pour une **évaluation non ciblée**, sans influence des objectifs. Dans le premier cas, il faut voir si l'évaluation ne doit porter que sur le but obtenu, ou si elle doit examiner aussi les effets non voulus. Dans le second cas, il faut examiner si la formulation des objectifs présente une qualité suffisante pour l'évaluation. Il est utile, pour ce faire, de voir si les objectifs sont **«SMART»**.

SMART est l'abréviation des exigences suivantes:

S-pécifique: les objectifs sont formulés de manière suffisamment concrète.

M-esurable: la dimension des objectifs peut être saisie empiriquement, directement ou indirectement.

A-cceptable: il règne un consensus minimal sur l'opportunité d'un objectif.

R-éaliste: l'objectif peut être atteint dans les conditions financières, humaines et politiques données.

T-emporelle: un calendrier a été fixé pour l'objectif à atteindre.

Les mesures de lutte contre l'extrémisme de droite sont aussi nombreuses que variées. Elles reposent sur différentes hypothèses et explications théoriques issues de différentes disciplines scientifiques. Il est donc crucial, pour que la question à évaluer soit formulée adéquatement, de décrire et de circonscrire avec suffisamment de clarté et de précision **l'objet de l'évaluation**, c'est-à-dire la mesure, **ses bases** et aussi **son contexte**. C'est le seul moyen d'assurer que l'évaluation est orientée correctement. La condition pour ce faire est de disposer de suffisamment d'informations sur la mesure concernée, y compris sur ses bases théoriques. Cela ne signifie toutefois pas que les hypothèses partagées par les participants, et qui n'ont pas été mises en doute, ne doivent pas être remises en question par l'évaluation.

Bien au contraire. L'examen critique de l'adéquation de l'opinion partagée par les acteurs locaux est précisément une des tâches importantes de l'évaluation. Une évaluation doit dans tous les cas présenter clairement la **compréhension de l'extrémisme de droite** qui la sous-tend. Il faudrait également, quand on s'écarte du sens commun local, motiver explicitement la décision, de manière compréhensible par les participants et les personnes concernées. C'est seulement en tenant compte de ces aspects qu'on peut interpréter adéquatement des observations empiriques et réduire le risque que l'évaluation ne soit pas acceptée par les concepteurs des mesures et les participants. Cela facilite aussi la communication et permet d'éviter les malentendus.

3^e étape: planification de l'évaluation

Au moment de planifier l'évaluation, il s'agit de fixer expressément et définitivement plusieurs aspects qui ont déjà été abordés auparavant. Il faut également définir la méthode prévue, procédés et instruments compris, en veillant aux points suivants:

Lors de la préparation de l'évaluation, il faut **définir les fonctions que l'évaluation** doit remplir, la manière dont elle est **dirigée, exécutée et utilisée**, les éléments de la mesure qui en font l'objet, les questions qui doivent trouver une réponse et si des effets, et si oui lesquels, doivent être obtenus. Ces décisions doivent être prises si possible d'entente avec les participants et les personnes concernées, au risque, dans le cas contraire, qu'elles soient remises en question pendant l'évaluation.

Pour pouvoir apprécier une mesure de manière **systematique et transparente**, il faut fixer des critères d'appréciation et les expliciter. Il faut pour ce faire déterminer les **bases d'appréciations utilisées**, mais aussi la **nature et la qualité** de ces critères. Nous recommandons expressément de prendre toutes ces décisions dès le début de l'évaluation afin d'éviter les conflits ultérieurs, souvent influencés par les constatations déjà faites. Une définition explicite et transparente des critères d'appréciation offre également aux acteurs une base importante concernés pour prendre des décisions sur l'ampleur de leur engagement.

Les principaux aspects d'une évaluation doivent être consignés de manière claire dans une **convention formelle** passée entre le mandant et l'évaluateur. Le **mandant** et l'**évaluateur** sont, selon la situation, des personnes ou des institutions. Lorsqu'une évaluation est exécutée à l'interne ou qu'il s'agit d'une auto-évaluation, ces précisions sont tout aussi utiles (sorte de cahier des charges) que lorsqu'il y a un mandat délivré à un évaluateur externe. Cette convention devrait, outre les aspects déjà cités, stipuler les points suivants:

- rôle des participants ainsi que leurs droits et devoirs;
- nature et calendrier de la collaboration entre les participants, compte rendu;

- compétences décisionnelles sur les résultats de l'évaluation et protection des données;
- durée et budget de l'évaluation;

Les réflexions concernant le **cercle des personnes** qui seront informées sur l'évaluation et sur ses résultats sont particulièrement importantes. La question de savoir si les participants au projet, le public ou les médias seront mis au courant dépend de la fonction et des autres caractéristiques de l'évaluation. Il s'agit de peser les **besoins en information** du **public** et les intérêts des participants directs.

Les consignes de la **protection de la personnalité et des données** doivent être respectées, la solution appropriée consistant souvent dans une anonymisation des données. La collaboration entre les participants revêt elle aussi beaucoup d'importance. Les erreurs d'aiguillage peuvent être décelées et corrigées à temps grâce à une bonne collaboration, tout comme les malentendus et les questions en suspens. Il faut noter qu'une correction des plans initiaux intervenant pendant l'évaluation doit toujours faire l'objet d'une nouvelle convention formelle.

4^e étape: collecte des informations

La sélection des informations est arrêtée et justifiée dans le plan d'évaluation. Lorsqu'on procède à la collecte, il est bon de veiller à une **utilisation aussi économique que possible** des moyens et de renoncer à des informations complémentaires qui n'apporteraient rien à l'évaluation. A ce stade, il faut garder à l'esprit que des dépenses sont également engagées en dehors du cercle des participants directs. Quand une évaluation met des tiers par trop à contribution, sans **dédommagement approprié**, il faut s'attendre à des oppositions.

Dans les rapports avec les personnes contactées pour les besoins de la collecte des données, il est capital de **communiquer avec clarté**. Il faut informer les acteurs du but de l'évaluation et de l'utilisation qu'elle fera des informations réunies, des personnes qui y auront accès, si les données seront rendues **anonymes** et, dans l'affirmative, de quelle manière, et comment et quand un feedback sera donné. Dans le cas des mesures de lutte contre l'extrémisme de droite, la prudence s'impose d'autant plus qu'il peut s'agir (chez les destinataires des mesures) d'attitudes ou de comportements indésirables, voire illégaux. Les intérêts dignes de protection du personnel exécutant les mesures (l'anonymat des acteurs dans le cas des programmes visant les «repentis») jouent eux aussi un rôle important. Pour régler ces problèmes, il est bon d'arrêter des accords clairs avec les personnes concernées. Les collectes d'information dissimulées ou exécutées selon des consignes erronées, en revanche, sont extrêmement problématiques et doivent être refusées.

Le **plan d'évaluation** définit les besoins en information que l'évaluation doit satisfaire. La satisfaction de ces besoins est particulièrement délicate en ce qui

concerne l'évaluation des mesures de lutte contre l'extrémisme de droite. C'est pourquoi un soin particulier s'impose. Les aspects suivants méritent une attention particulière:

- Les mesures de lutte contre l'extrémisme de droite se distinguent souvent – quand ce n'est pas toujours – par le fait que les interactions sociales en sont au cœur. Pour garantir que les mesures seront saisies de manière **valable** et **fiable**, il est indispensable de procéder à une reconstruction précise des processus et de leur contexte. Au risque sinon que la mesure soit cernée de manière erronée ou incomplète, pour aboutir à de mauvaises conclusions.
- Il faut également partir du principe qu'une mesure évolue au fur et à mesure de son exécution et que la nature et la forme de la mise en œuvre dépendent des personnes qui y participent. Nous recommandons par conséquent de **saisir** la mesure **à plusieurs reprises**, afin d'assurer ou de pouvoir estimer la **fiabilité** des informations réunies.
- La question de savoir à quel point la mesure a permis de toucher le **groupe cible** visé soulève une autre série de problèmes. Cette remarque est d'autant plus vraie pour les mesures de sensibilisation contre l'extrémisme de droite, domaine où il n'est pas rare que le groupe cible – personnes non sensibilisées et mal informées – sont quasiment impossible à atteindre par le truchement des activités entreprises.

Les mesures de lutte contre l'extrémisme de droite ont généralement pour but de modifier l'attitude ou le comportement du ou des groupes cibles. Pour cerner ces modifications, il est important de distinguer attitude et comportement, les attitudes ayant un caractère latent (non directement observable), les comportements un caractère manifeste (directement observable). La question de savoir dans quelle mesure l'objectif visé concerne plutôt l'une que l'autre dépend étroitement de la **définition du phénomène de l'extrémisme de droite** qui en est à la base. Cet aspect mérite une attention particulière lors de la définition des objectifs.

Lorsqu'on vise un **changement de comportement**, la tâche consiste à établir si ce comportement a changé à la suite de la mesure. Il faut donc procéder à un état des lieux de la situation antérieure et postérieure, afin de pouvoir déterminer la ou les différences. Ce travail peut être très fastidieux, car les comportements extrémistes manifestes sont généralement rares (dépendant de la définition précise et du groupe cible). Il faut par ailleurs évaluer à quel point la mesure est à l'origine du **changement observé** ou non.

La problématique se pose de la même manière dans le cas d'une mesure visant un **changement d'attitude**. Mais il vient s'y ajouter un défi: il s'agit de cerner un phénomène latent. Ce défi implique quelques difficultés dues au fait qu'il doit y avoir une impulsion pour que **l'attitude latente** s'articule et devienne obser-

vable. Un certain nombre d'accès ont été développés pour ce genre de problématique, mais ils ne sont pas sans poser problèmes (effets du mesurage, distorsions dues à des phénomènes d'expectative sociale, coût élevé, faible fiabilité en cas d'enquête indirecte).

En fonction de ce qui est prévu dans le plan d'évaluation, il est bon d'exécuter des **collectes de données** à différentes **dates**. Il vaut mieux renoncer à une collecte rétrospective (c'est-à-dire à collecter aujourd'hui une donnée, une situation ou un comportement passé), car elle présente généralement de grosses lacunes en matière de **validité** et/ou de **fiabilité**. Il n'est souvent pas possible, toutefois, d'exécuter une collecte proche dans le temps, notamment quand la mesure a déjà été mise en œuvre au moment où l'évaluation commence. Dans ces cas, il faut envisager une enquête rétrospective en l'absence d'autres notes.

En ce qui concerne le **calendrier** de l'enquête sur les effets potentiels de la mesure, il faut se poser la question de la **nature de l'effet** à cerner. L'enquête doit se faire au moment auquel – vu la conception de la mesure – on escompte l'aspect spécifique de l'effet. Il est utile de vérifier dans tous les cas à quel point l'effet observé s'avère durable. On procède à cette vérification en répétant l'enquête ultérieurement. En pratique, cette répétition est difficile à réaliser, car elle prolonge considérablement la durée de l'enquête. Mais s'il est possible d'exécuter l'enquête **à une date ultérieure**, il faut profiter de l'occasion, car notre étude a clairement montré que la durabilité des effets ne peut être considérée comme donnée en soi. Il faudrait donc, si possible, procéder à des enquêtes à **deux ou trois moments**, p. ex. avant la mesure, directement après l'exécution de la mesure, environ trois mois ou un an après la mesure.

5^e étape: exploitation des informations

En règle générale, les projets d'évaluation livrent des **informations qualitatives et quantitatives**. Pour éviter que l'exploitation ne repose sur une base de données incomplète, il faudrait inclure les informations disponibles non pas en raison de leur nature, mais en raison de leur fiabilité spécifique par rapport à la question posée. Les décisions à prendre dans le choix des informations à exploiter devraient l'être de manière systématique et **transparente**. Si certaines informations devaient être exclues de l'exploitation, il faudrait également le justifier.

Selon la nature des informations et la forme choisie pour l'évaluation, plusieurs **méthodes d'exploitation** sont possibles. Ces méthodes se fondent en général sur des hypothèses. Les conditions applicables à ces méthodes doivent être dûment prises en compte lors de l'exploitation. S'il était impossible de les remplir, il faudrait en rendre compte et indiquer les conséquences possibles. Il faut toutefois faire en sorte de choisir les méthodes d'exploitation dont les conditions peuvent être respectées. Par ailleurs, leurs résultats sont habituellement liés à certaines restrictions. Au moment de présenter les résultats, il faut mentionner explicitement les restrictions

concernant la fiabilité tout comme les imprécisions. Les résultats doivent être interprétés compte tenu de ces restrictions.

Les capacités ou les préférences de l'évaluateur ne devraient en aucun cas peser sur le choix de la méthode d'exploitation. **Le choix des instruments d'exploitation** doit au contraire être opéré en fonction de la problématique, de la forme de l'évaluation et des propriétés du matériel d'information disponible.

Comme nous l'avons dit au départ, l'évaluation se distingue par le fait qu'elle est une **appréciation systématique et transparente**. On entend par appréciation le processus dans lequel une situation cernée de manière empirique, une évolution ou toute autre donnée est mise en relation avec une ou plusieurs dimensions d'appréciation. La détermination aussi précoce que possible des **bases d'appréciation** utilisées et une **description précise** des critères d'appréciation à utiliser sont, nous l'avons dit plus haut, une condition sine qua non d'une évaluation systématique et transparente.

Il faut mentionner en particulier qu'une **délégation de la compétence d'appréciation** à des tiers a généralement pour corollaires un manque de transparence et de systématique ainsi qu'une clarté insuffisante des critères à la base de l'appréciation. Nous pensons tout spécialement ici à la pratique courante consistant à déléguer l'appréciation à d'autres personnes (p. ex. dans le cadre d'expertises) et à limiter l'évaluation à un résumé des appréciations réalisées par des tiers.

Parallèlement au **manque de fiabilité des résultats** se pose également le problème qu'il est quasiment impossible alors de savoir quelles bases d'appréciation les tiers a utilisées et comment il a pondéré ses appréciations.

6^e étape: compte rendu

Selon la nature de l'évaluation et du groupe cible, la forme du compte rendu adéquat peut varier sensiblement. **Généralement, le compte rendu** doit exposer de manière compréhensible

- pourquoi l'évaluation a été exécutée,
- qui l'a commandée, qui l'a conduite et
- qui l'a exécutée,
- quelle(s) fonction(s) l'évaluation devait remplir,
- quelles questions devaient être traitées,
- quel objet l'évaluation devait apprécier et comment cet objet se délimitait du contexte (contenu, calendrier, cadre géographique),
- sur quels éléments de l'objet l'évaluation se focalisait et quels effets étaient appréciés,
- quelles bases d'appréciation ont été utilisées,
- comment le plan d'évaluation a été conçu et quelle forme a été retenue,

- quels méthodes, instruments et procédés ont été utilisés et comment,
- quels résultats et appréciations ont été élaborés et
- quelles en sont les limites,
- dans quels domaines les résultats et appréciations peuvent être appliqués et
- quelles décisions ont été prises pour assurer la qualité des résultats et appréciations.

Il faut également **justifier** les décisions prises dans le cadre de l'évaluation, afin que les **destinataires** (groupes cibles) puissent comprendre pourquoi une décision a été prise et les alternatives rejetées. Les consignes juridiques de la **protection de la personnalité et des données** doivent être respectées. La remarque vaut aussi pour les rapports qui ne sont accessibles qu'à un cercle restreint de personnes.

Les besoins en informations des **différents destinataires** sont extrêmement variables. Les conditions auxquelles le rapport doit satisfaire, énoncées ci-dessus, impliquent un **rapport écrit** circonstancié, qui peut paraître peu accessible à de nombreux lecteurs. C'est pourquoi il est indispensable d'accompagner le rapport d'évaluation d'un **résumé**, dont les principaux destinataires pourront tirer les points essentiels.

Les questions méthodologiques exposées ci-dessus peuvent également être traitées dans une annexe séparée, afin de limiter le volume du rapport principal. Selon la situation, il est également indiqué de communiquer l'évaluation dans une **version abrégée** (comme une brochure). Les possibilités offertes par les technologies modernes de l'information permettent d'autres formes de communication dont il faut tirer parti. Dans les contextes multiculturels, il faut également se demander si et dans quelle mesure les textes doivent être traduits. Il ne faut en aucun cas renoncer à un rapport complet parce que les **tiers intéressés** devraient comprendre l'évaluation.

Dans tous les cas de figure, il faut informer au moins le **mandant** et les **personnes responsables des mesures** des conclusions de l'évaluation. Les cercles de personnes ayant participé à l'évaluation devraient également avoir accès aux résultats. L'idéal est de permettre à tous les intéressés d'avoir librement accès au rapport. L'ampleur de la distribution du rapport dépend considérablement des circonstances, et ne peut être tranchée de manière générale. L'évaluation étant une activité qui doit déboucher en première ligne sur une utilisation, il faut veiller dans toute la mesure du possible, à ce que les utilisateurs potentiels aient connaissance de l'évaluation.

Indications complémentaires

Bases légales

Lorsqu'on procède à une évaluation, il faut respecter les bases légales régissant la protection des données et de la personnalité. Là aussi, les dispositions varient, et nous ne pouvons entrer dans le détail. Mais la prudence est particulièrement de mise quand l'évaluation recourt à des données administratives sur les personnes ou les sociétés. Certes, la possibilité existe ici de permettre à l'évaluation d'y accéder.

Mais la réserve des services compétents est relativement grande au moment d'autoriser l'accès aux données. Pareilles autorisations sont en outre assorties de charges strictes susceptibles de nuire considérablement à l'avancement de l'évaluation. C'est pourquoi il est conseillé, dans ces cas, de tirer le plus rapidement au clair la question de l'accès aux données. Le traitement des données collectées dans le cadre d'une évaluation doit lui aussi respecter les consignes de la protection de la personnalité et des données. Il faut y veiller tout spécialement dans le **compte rendu** et lors d'un éventuel **archivage** des données, ou de leur transmission à des tiers.

Autres bases légales à signaler: **le droit d'auteur**. Celui-ci stipule notamment qui détient les divers droits concernant les produits de l'évaluation, et si et comment ces droits peuvent être aliénés. La configuration du **droit de disposer** d'un rapport d'évaluation, par exemple, dépend essentiellement de la **convention contractuelle**. Le droit d'auteur connaît aussi certaines barrières que même une convention contractuelle ne peut infirmer. Il est par exemple strictement interdit au mandant de modifier le contenu du rapport d'évaluation sans l'accord de l'évaluateur.

Convention écrite

L'exécution d'une évaluation devrait toujours se faire sur la base d'une **convention écrite**. Cette remarque vaut aussi pour les évaluations internes. Le contrat devrait contenir les réglementations arrêtées sur les **droits** et les **devoirs** du mandant et de l'évaluateur ainsi que les autres participants éventuels, et sur les questions de **calendrier** et de **budget**. Un contrat d'évaluation devrait également contenir des précisions sur le contenu de l'évaluation, comme

- l'objet de l'évaluation et ses limites,
- les questions à traiter,
- les éléments à évaluer,
- les méthodes à utiliser.

Une attention particulière doit également être attachée à la fonction de l'évaluation et à l'**utilisation des résultats**. Généralement, le contrat ne doit être conclu

qu'une fois que le concept de l'évaluation a été fixé. Tous les volets d'une évaluation ne pouvant souvent être planifiés, il est bon de prévoir des modalités pour adapter le contenu du contrat en cas **d'imprévu**. Il est également recommandé de fixer noir sur blanc les conséquences de toute **atteinte au contrat**. Enfin, il faut consigner par écrit les **critères** selon lesquels la prestation de l'évaluation sera jugée en termes qualitatifs.

Gestion de l'évaluation

En exécutant l'évaluation, il faut tenir compte des principes de la gestion de projet. C'est un défi particulier en ce qui concerne l'évaluation des mesures de lutte contre l'extrémisme de droite, car les conditions générales rendent souvent difficile une gestion systématique des projets (de la mesure elle-même comme de son évaluation).

Préparer une évaluation est une tâche délicate qui devrait être confiée à des personnes ayant l'expérience de la conduite de projets et de la réalisation d'évaluations. Ce travail devrait aussi être contrôlé, au plan de son adéquation et de sa faisabilité, par des personnes possédant de bonnes connaissances du terrain, afin d'assurer que le calendrier soit adéquat et réaliste.

Les **plans d'évaluation** devraient être formulés aussi concrètement que possible, pour que les participants sachent suffisamment tôt quand les phases critiques du projet se présenteront et comment les aborder. Les évaluations étant généralement exécutées en vue d'une utilisation spécifique de leurs résultats, il est capital d'assurer la livraison ponctuelle desdits résultats. Tout le calendrier doit être fonction de cette date. Mais il faut également être conscient que le calendrier d'utilisation des résultats doit souvent être adapté à la suite **d'événements extérieurs**. D'autres facteurs peuvent également nécessiter une correction du calendrier pendant le déroulement du projet. Ces ajustements doivent être abordés le plus tôt possible et d'entente entre le mandant et l'évaluateur.

Il peut paraître irritant qu'une grande partie de l'évaluation (en termes de temps et d'argent) soit affectée aux **travaux préliminaires** et aux **travaux ultérieurs**, et non à la collecte et à l'exploitation des données. C'est pourtant là une bonne chose, car une préparation soignée réclame du temps et des moyens. Au terme de l'évaluation, il faut prévoir suffisamment de temps pour rédiger un compte rendu répondant aux besoins de ses destinataires (rapports, résumés, adaptation rédactionnelle et traductions nécessaires) et pour les consultations correspondantes. Et, bien sûr, le plan d'évaluation devrait préciser comment la qualité de l'évaluation sera assurée.

Une des conditions centrales du succès des évaluations réside dans un **suiti du projet** doté de suffisamment de ressources. Il serait faux de supposer que le mandant

peut, une fois le mandat délivré à un évaluateur compétent, se contenter d'attendre le rapport final. Généralement, un suivi étroit du mandant est même indispensable. Il faut donc prévoir les ressources nécessaires.

Le suivi de l'évaluation devrait être assuré par un service disposant de connaissances de la thématique, du terrain et de l'évaluation. Autrement dit, il est généralement confié à plusieurs personnes. Comme il est rare que le mandant soit un expert en matière d'évaluation, il doit recourir à une personne extérieure qui soit en mesure de surveiller l'avancement du projet au nom du mandant et de recommander, si nécessaire, des corrections. Cette personne peut également assumer un contrôle continu de la qualité de l'évaluation et signaler les éventuelles lacunes aux participants. Il est évidemment utile d'associer cet expert à un stade précoce.

Nous appelons **groupe de pilotage** le groupe de personnes assurant le suivi de l'évaluation au nom du mandant. Cet organe conduit l'évaluation et a donc une autre tâche qu'un **groupe de suivi**, à la composition plus large et comptant les principaux participants et personnes concernées. Le mandant est représenté lui aussi dans cet organe, mais son rôle n'y est pas aussi central que dans le groupe de pilotage. La responsabilité de la composition, de la direction et de la coordination d'un groupe de suivi peut tout à fait être confiée à l'évaluateur. Le groupe de pilotage, au contraire, assume une fonction de contrôle sur l'évaluateur, il représente les intérêts du mandant et contrôle en son nom que les dispositions de la convention contractuelle sont respectées.

Personnel

Le choix de l'**évaluateur** devrait répondre à différents critères, selon le travail à réaliser. La première question qui se pose est donc celle de l'**adéquation** d'un évaluateur pour une mission spécifique. C'est pourquoi le choix de cette personne ne devrait se faire qu'une fois définie l'orientation principale du projet d'évaluation. Il doit être réalisé avec le plus grand soin en ce qui concerne l'évaluation de mesures de lutte contre l'extrémisme de droite, domaine dans lequel la situation peut être émotionnelle et tendue.

Parallèlement à la question de l'adéquation, celle de la **compétence** joue un rôle central dans le choix d'un évaluateur. L'exécution d'une évaluation exige généralement des compétences sur la thématique, sur le terrain et en matière d'évaluation. Il est rare de trouver toutes ces compétences réunies en une seule personne, qui soit également adéquate et disponible au moment voulu. C'est pourquoi les évaluations sont souvent exécutées par plusieurs personnes. Il faut veiller, ce faisant, à ce que l'**équipe d'évaluation** ne soit pas trop importante, mais corresponde au volume du travail, car le risque est d'aboutir à des inefficacités (notamment en ce qui concerne la mise au courant, la communication et la coordination).

Il faut par conséquent procéder à une bonne division du travail et à une attribution claire des responsabilités.

Finances

Dans les milieux professionnels, la question du **coût** d'une évaluation demeure un sujet fort discuté et, la plupart du temps, très controversé. Etant donné que le pourcentage affecté à l'évaluation dans le budget de la mesure proposée varie fortement, il n'apporte pas grand chose au débat. En pratique, il est plus ou moins usuel de consacrer un montant déterminé à l'évaluation même si l'on n'a pas de descriptif précis du projet d'évaluation. Si on ne réfléchit pas à la manière dont on organisera l'évaluation ni à l'utilisation qu'on en fera lorsqu'on établit le budget de celle-ci, on peut partir de l'idée que le montant fixé est inadéquat. Aux fins d'établir un **budget adéquat en matière d'évaluation**, on proposera ici une autre manière d'aborder la question.

Si nous posons comme hypothèse que les évaluations ont un caractère de prestations de service, il faut partir de la **valeur** potentiellement générée par l'évaluation pour le bénéficiaire de ladite prestation, cette valeur devant être entendue au sens large et allant au-delà de la valeur matérielle. C'est cette valeur qui détermine la disponibilité du bénéficiaire de la prestation à payer et elle représente la limite supérieure des frais liés à une évaluation. Pour que l'évaluation apporte une plus-value, les moyens qui lui sont affectés devraient être largement en dessous de cette limite.

L'estimation de la valeur potentielle de la prestation faite par le bénéficiaire dépend de **différents facteurs**. La question essentielle est toutefois de savoir à quoi servira l'évaluation. La valeur à escompter varie en fonction du genre et de l'ampleur de l'utilisation prévue. Mis à part les frais d'évaluation proprement dits (autrement dit l'ampleur du mandat en cas d'évaluation faite d'un point de vue externe), il faut aussi s'attendre à d'autres frais. Les coûts complets incluent notamment les coûts de suivi du projet et les charges que peut générer, au niveau interne, la collecte de données.

Lorsqu'on veut faire une évaluation, il faut en tout cas établir un budget qui indique clairement les faits afférents et puisse servir d'instrument de contrôle des coûts. Le budget sera adapté aux changements de situation d'un commun accord par le mandataire et l'évaluateur au fur et à mesure du déroulement du projet.

On peut distinguer deux façons de procéder lors de l'établissement du budget: c'est soit un **budget détaillé** soit une **enveloppe budgétaire** qui servira de base à la réalisation du projet. Dans le premier cas, le responsable doit s'en tenir aux différentes rubriques prévues et il doit en rendre compte. Le mandataire est en droit de demander un décompte détaillé. Dans le second cas, c'est un montant

global qui est accordé pour être affecté à une prestation définie. Le responsable de l'évaluation peut décider lui-même comment utiliser au mieux les moyens dont il dispose pour réaliser l'évaluation. En contrepartie, il est responsable de la fourniture de la prestation. Il est recommandé de bien préciser ces modalités lors de l'octroi du mandat.

Pour en savoir plus

Publications des projets de recherches

Un projet de recherche, qui s'inscrit dans le cadre du projet national de recherche «Extrémisme de droite» (PNR40+), est à la base de ce mémento. Les publications ci-dessous fournissent de plus amples informations.

Widmer, T., Blaser, C. & Falk, C. (2007): Evaluating measures taken against right-wing extremism. *Evaluation*, 13(2): 221–39.

Cette étude présente les résultats d'une analyse sur des évaluations de mesures prises contre l'extrémisme de droite en Suisse et à l'étranger.

Widmer, T. & Hirschi, C. (2007a): Herausforderungen der Evaluation von Massnahmen gegen Rechtsextremismus. *LeGes–Gesetzgebung & Evaluation*, 18(2): 255–274.

Cet article s'adresse aux experts en évaluation et présente les exigences spécifiques d'une évaluation «de mesures prises contre l'extrémisme de droite».

Widmer, T. & Hirschi, C. (Hrsg.) (2007b): Fallstudien zur Evaluation von Massnahmen gegen Rechtsextremismus, Zürcher Politik- & Evaluationsstudien Nr. 6, Zürich: Institut für Politikwissenschaft. En ligne sous www.ipz.uzh.ch/forschung/publikationen/ZuerchpolEva/Fallstudien-Massnahmen-REX.pdf

Présentation de sept évaluations de mesures prises contre l'extrémisme de droite en Suisse et réalisées dans le cadre du projet susnommé.

Manuels, matériel didactique et introductions

Pour l'évaluation, il existe un grand nombre de manuels, matériel scolaire et publications. Les publications suivantes nous semblent particulièrement intéressantes.

Bussmann, W., Klöti, U. & Knoepfel, P. (éds.) (1997): Politiques publiques – Évaluation. Paris: Economica.

Cet ouvrage, un recueil suisse déjà ancien, présente une introduction et également des rapports sur différentes thématiques de l'évaluation.

Horber-Papzian, K. (éd.) (1990): Evaluation des politiques publiques en Suisse: Pourquoi? Pour qui? Comment?. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

Ce recueil inclut des rapports très différents qui traitent de diverses questions sur l'évaluation et de son utilisation. Cet ouvrage présente essentiellement des évaluations de programmes et de projets publics.

Mader, L. (1985): L'évaluation législative. Pour une analyse empirique de la législation. Lausanne: Payot.

Il s'agit d'une des toutes premières publications suisses sur l'évaluation qui se penche spécialement sur l'évaluation législative mais qui se révèle aussi pertinente pour d'autres objets d'évaluation comme par exemple, les mesures contre l'extrémisme de droite.

Monnier, E. (1987): Evaluations de l'action des pouvoirs publics. Du projet au bilan. Paris: Economica.

C'est une ancienne introduction qui appréhende les conceptions américaines et présente une approche synthétisée de l'évaluation.

Perret, B. (2001): L'évaluation des politiques publiques. Paris: La Découverte.

C'est l'une des rares nouvelles introductions à l'évaluation en langue française. Elle s'intéresse, en premier lieu, aux politiques publiques françaises.

Rossi, P. H., Lipsey, M. W. & Freeman, H. E. (2004): Evaluation. A systematic approach. 7th ed. Thousand Oaks: Sage.

C'est un manuel scolaire très utilisé dans les universités américaines. Il propose une orientation plutôt traditionnelle, quantitative et scientifique de l'évaluation.

Weiss, C. H. (1998): Evaluation. 2nd ed. Upper Saddle River: Prentice Hall.

Ce manuel introductif propose une approche large et présente, de manière très simple, les bases de l'évaluation.

Ouvrages de référence

En langue française, les ouvrages de référence sur l'évaluation font cruellement défaut, c'est pourquoi seules deux publications, en anglais, sont citées.

Scriven, M. (1991): Evaluation Thesaurus. 4th ed. Newbury Park: Sage.

C'est un lexique, déjà ancien, qui explique les concepts clés de l'évaluation et convient comme ouvrage de référence pour la terminologie anglaise de l'évaluation.

Mathison, S. (ed.) (2005): Encyclopedia of Evaluation. Thousand Oaks: Sage.

Ce lexique, très récent, présente des rapports de différents auteurs sur certaines thématiques de l'évaluation. Il explique également certains concepts propres à l'évaluation.

Guides

Il existe différents guides pour la mise en pratique de l'évaluation. Ils s'intéressent en premier lieu, à la réalisation concrète d'un projet d'évaluation en respectant les conditions de la pratique. Outre ces guides qui abordent spécifiquement l'évaluation des mesures contre l'extrémisme de droite, les publications ci-dessous s'intéressent aux méthodes évaluatives d'autres domaines.

Office fédéral de la santé publique (éd.) (1997): Guide pour la planification de l'évaluation de projets ou programmes de santé. Berne: OFSP.
www.bag.admin.ch/evaluation/02357/02362/index.html?lang=fr

Ce guide a été élaboré par l'Office fédéral de la santé publique avec l'objectif de fournir aux personnes à l'intérieur et à l'extérieur de l'office, les bases et les instruments de travail pour réaliser des évaluations des programmes de santé.

Widmer, T. (2005): Guide de l'évaluation de l'efficacité à la Confédération. Instrument d'assurance qualité fondé sur les standards d'évaluation de la Société suisse d'évaluation (Standards SEVAL). Berne: Office fédéral de la justice.
www.bj.admin.ch/etc/medialib/data/staat_buerger/evaluation.Par.0019.File.tmp/Guide%20de%20l'%C3%A9valuation.pdf

Cet ouvrage s'adresse au personnel de l'administration fédérale qui est chargé de projets d'évaluation. Il n'aborde pas de thèmes spécifiques, c'est une approche générale.

Bussmann, W. (1995): Accompagner et mettre au point avec succès les évaluations des mesures étatiques: guide de réflexions. Genève: Editions Georg S.A. Ce guide, déjà ancien, s'adresse spécialement aux personnes qui conduisent, mènent et utilisent les méthodes évaluatives. Il présente également quelques concepts et idées sur l'évaluation.

Standards d'évaluation

Les standards d'évaluation servent à définir la qualité d'une évaluation et peuvent être utilisés pour orienter et évaluer l'action. En Suisse, les standards de la Société Suisse d'évaluation (Standards SEVAL) sont validés dans de nombreux domaines et sont utilisés régulièrement.

Widmer, T., Landert, C. & Bachmann, N. (2000): Standards d'évaluation de la Société Suisse d'évaluation (Standards SEVAL). Berne/Genève: SEVAL.
www.seval.ch/fr/documents/SEVAL_Standards_2001_fr.pdf
www.seval.ch/documents/SEVAL_Standards_2000_it_neu.pdf
Ce bref document présente les exigences qualitatives pour une évaluation.

Société Française de l'Évaluation (éd.) (2005): Charte de l'évaluation: Témoignages, débats et mise en œuvre des standards. Les Cahiers de la SFE, N°1, Septembre 2005. Paris: SFE.
Ce cahier de la Société Française de l'Évaluation (SFE) contient des rapports sur la formation, l'application et la discussion de la Charte d'évaluation de la SF. Il présente également d'autres standards d'évaluation.

Joint Committee on Standards of Educational Evaluation (Hrsg.) (2006): Handbuch der Evaluationsstandards. 3. Aufl., Wiesbaden: VS Verlag.
Cet ouvrage présente les standards d'évaluation nord-américains qui sont utilisés dans la conception des Standards SEVAL mais traduits en allemand. En parallèle à ces standards, au sens strict du terme, cette publication contient également d'autres explications et notamment des exemples d'application ainsi que quelques rapports, principalement en langue allemande.

Les sociétés d'évaluation

Depuis 1996, l'organisation pour l'évaluation, la Société Suisse de l'évaluation (SEVAL) publie des ouvrages, organise des congrès, propose de la formation continue, etc. Vous trouverez des informations complémentaires sur leur site web: www.seval.ch

Pour les activités de la Société Européenne d'évaluation ainsi que pour des informations sur d'autres sociétés, allez sur www.europeanevaluation.org.

Revues spécialisées

Comme dans d'autres domaines, les revues spécialisées sur l'évaluation sont très nombreuses, particulièrement en anglais.

LeGes – Législation & Evaluation

www.bk.admin.ch/themen/lang/00938/02124/index.html

Ce périodique paraît trois fois par année et présente la feuille d'information de la Société Suisse pour la Législation et celle de la Société Suisse d'évaluation (SEVAL). Elle est distribuée par la Chancellerie fédérale et contient des rapports dans les quatre langues nationales, surtout en allemand et français.

Zeitschrift für Evaluation

www.zfev.de

La publication en allemand, qui paraît deux fois par année, s'adresse aux personnes d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse. Elle sert de bulletin à la société pour l'évaluation spécialisée en Allemagne et en Autriche (DeGEVal).

Pour d'autres informations (en anglais) voir www.europeanevaluation.org.

Listes de discussion électroniques

Pour l'évaluation il existe également différentes listes de discussion électroniques, surtout en anglais, qui abordent des thématiques spécifiques. Ces listes de discussion donnent la possibilité d'un échange professionnel sur Internet. L'une des plus importantes, avec une orientation générale, c'est EVALTALK – American Evaluation Association (AEA) Discussion List: bama.ua.edu/archives/evaltalk.htm

Portail de l'évaluation dans l'espace francophone:
evaluation.francophonie.org/index.php

Adresses des chercheurs

Dr. Miryam Eser Davolio, Fachhochschule Nordwestschweiz, Institut Sozialplanung und Stadtentwicklung, Tiersteinerallee 57, 4053 Basel, miryam.eser@fhnw.ch

Dr. Matthias Drilling, Fachhochschule Nordwestschweiz, Institut Sozialplanung und Stadtentwicklung, Tiersteinerallee 57, 4053 Basel, matthias.drilling@fhnw.ch.

Christian Hirschi, Institut de science politique de l'Université de Zurich, Seilergraben 53, 8001 Zurich, chirschi@ipz.uzh.ch.

PD Dr. Thomas Widmer, Institut de science politique de l'Université de Zurich, Seilergraben 53, 8001 Zurich, thow@ipz.uzh.ch